Rapport Annuel 2017

FONDATION DE L'AVENIR
Accélérateur de progrès médical

www.fondationdelavenir.org
@fondationavenir
Fondation de l'Avenir

Fondation de l'Avenir

Edito

Dominique Letourneau
Président du directoire

Etienne Caniard
Président du conseil de surveillance

2017 a constitué une année importante pour la Fondation de l'Avenir.

En effet, ce fut pour elle l'occasion de célébrer ses 30 ans. Il n'est pas certain que ses fondateurs en 1987 aient imaginé qu'elle serait aujourd'hui un acteur reconnu du développement de la recherche médicale appliquée française. Bien que ce soit l'ambition qu'ils portaient.

D'initiative mutualiste, elle se veut toujours au cœur de la mutualité, avec une fonction de relais vers les acteurs de la recherche médicale et de l'innovation en santé. Là aussi, le paysage s'est profondément transformé en 30 ans et la Fondation a su s'adapter pour conforter ses relations avec la recherche hospitalo-universitaire mais aussi s'ouvrir au-delà : laboratoires de sciences humaines, écoles d'ingénierie, starts up…

La recherche chirurgicale reste au cœur de nos missions sociales mais l'évolution des préoccupations des chirurgiens (robotique, thérapie cellulaire, bio matériaux…), leurs collaborations avec d'autres disciplines médicales (biologie, imagerie…) et les nouvelles organisations de soins ont élargi nos centres d'intérêt. Nous avons formalisé des dispositifs de soutien : projets, prix, bourses, permettant d'accompagner les chercheurs tout au long de leur engagement scientifique avec le même leitmotiv, être utile.

Ne pouvant répondre ni à tous, ni à tout, nos instances scientifiques nous éclairent pour flécher nos financements vers ceux qui ouvrent de nouvelles perspectives et qui peuvent espérer déboucher sur une application concrète.

En effet, même si nos ressources ont significativement augmenté en 2017, nous sommes particulièrement attentifs à la bonne utilisation des fonds qui nous sont confiés, tant par nos donateurs que par nos partenaires. C'est la base de la confiance qu'ils nous accordent et que nous leur devons. C'est aussi les conditions pour que la Fondation de l'Avenir puisse célébrer ses 50 ans.

Sommaire

1. GOUVERNANCE 1

1.1. LES INSTANCES DÉCISIONNELLES 1

1.1.1. Le directoire 1

1.1.2. Le conseil de surveillance 2

1.2. LES INSTANCES CONSULTATIVES 3

1.2.1. Le comité financier 3

1.2.2. Le conseil scientifique 4

1.2.3. Le comité de contrôle interne 6

1.2.4. Le collège des partenaires 6

1.3. LES FONDATIONS ABRITÉES EN 2017 7

2. FONDATION DE L'AVENIR ACTIVITE PROPRE 11

2.1. SOUTIEN AUX CHERCHEURS 12

2.1.1. Programmes 12

Tournesol 12

E-cohorte MouveMeNT 13

Programme du fonds « Avenir MASFIP pour la recherche et l'accompagnement en oncogénétique » 14

Programme du fonds « Avenir MATMUT pour la recherche en psychiatrie ». 14

2.1.2. Projets 15

Appel à projets Recherche Médicale 2017 : 15

Recherche en soins : appel à projets Innovation Pratiques de Soins Avancés 2017 » 18

2.1.3. Prix 19

Prix des Chirurgiens de l'Avenir 19

Prix national de Recherche en Sciences Infirmière 21

Prix Avenir Recherche et Innovation 22

Les dispositifs de soutien financés par des partenaires 23

Prix Casden du jeune chercheur 23

Prix Harmonie Mutuelle Alzheimer 24

2.1.4. Bourses 25

« Bourse Recherche Médicale 2017 » 25

La bourse de recherche en soins « BARS 2017 » 25

2.1.5. Etudes 26

Nouveaux métiers de la coordination - NOMECO 26

Evaluation clinique et organisationnelle du Robot Da Vinci 27

2.2. SOUTIEN À LA RECHERCHE ET À L'INNOVATION 28

2.2.1. Publications des chercheurs 28

2.2.2. Evénements 34

Le Congrès des 30 ans de la Fondation de l'Avenir 34

Conférence-débat sur le cerveau à Clermont-Ferrand 36

Fête des Tribus au Matmut Stadium 36

Anticiper l'Avenir 37

Santé numérique : les matinées de l'ADOM 37

Séance commune avec l'Académie Nationale de Chirurgie 38

Journées de l'Avenir 2017 avec la Ligue Nationale de Basket 38

Les assises de la recherche et de l'innovation sociale avec la Fondation Médéric Alzheimer 39

La présence de la Fondation de l'Avenir et des chercheurs aux AG des partenaires 39

Le deuxième observatoire de la e-santé dans les pays du Sud avec la Fondation Pierre Fabre 40

La présence des partenaires dans les laboratoires des chercheurs 40

2.2.3. Information scientifique du grand public 41

3. RESSOURCES 43

3.1. LES DONS DES PARTICULIERS 43

3.2. LES LEGS 45

3.3. DON EN CONFIANCE 45

3.4. MÉCÉNAT ET PARTENARIATS 46

3.4.1. Le Mécénat en numéraire : 46

Le soutien aux missions sociales 46

Le fonds de soutien 46

Les Fondations abritées 47

Fonds Avenir santé numérique 47

Les produits partage : Avenir Partage ISR 48

3.4.2. Le Mécénat en nature : 48

Le prêt de fichiers 48

Le mécénat de compétence 48

4. LA FONDATION EN CHIFFRES 51

4.1. RAPPORT FINANCIER 2017 54

4.2. COMPTE DE RÉSULTATS 56

4.3. COMPTE EMPLOI RESSOURCES 58

4.4. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 62

Gouvernance

CLIQUEZ ICI POUR REVENIR AU SOMMAIRE

1.

Gouvernance

1.1. LES INSTANCES DÉCISIONNELLES

1.1.1. Le directoire

Le directoire assure sous sa responsabilité l'administration de la Fondation.

Nommés en 2014 par le conseil de surveillance, pour un mandat de trois ans (2015/2016/2017), sont membres du directoire :

- Dominique LETOURNEAU, président ;
- Roland MASOTTA, trésorier ;
- Myriam REUTER-BOURRET, secrétaire générale ;
- Jean-François LEMOINE, vice-président ;
- Rémi BOUVIER, vice-président.

Au sein du directoire, le président a des responsabilités et missions élargies. Représentant légal de la Fondation de l'Avenir, il est le garant de la Fondation dans ses rapports avec les tiers et dans tous les actes de la vie civile.

Le président présente au conseil de surveillance un compte-rendu des activités du directoire et transmet mensuellement un rapport sur la Fondation à l'usage du conseil de surveillance, ainsi que les relevés de décisions du directoire.

Le directoire s'est réuni 12 fois en 2017 pour suivre l'activité de la Fondation, prendre les décisions de gestion et d'administration qui lui incombent, ainsi que de préparer les dossiers pour le conseil de surveillance.

Le directoire a mis à profit la réunion d'août pour la faire évoluer en séminaire de travail autour du projet stratégique 2018/2020.

Le mandat du directoire a pris fin le 31 décembre 2017 et a été renouvelé comme suit :

- Dominique LETOURNEAU, président ;
- Rémi BOUVIER, trésorier ;
- Marilyne CONTRERAS, secrétaire générale ;
- Jean-François LEMOINE, vice-président dédié au contrôle de gestion ;
- Thomas GODARD, vice-président dédié au contrôle interne.

1.1.2. Le conseil de surveillance

Le conseil de surveillance assure la surveillance de l'administration de la Fondation par le directoire. Le conseil de surveillance est présidé par Etienne CANIARD. Il est secondé par Serge BRICHET, vice-président du conseil et président du membre fondateur.

Le conseil de surveillance comprend 12 membres et se compose au 31 décembre 2017 de :

Membres de droit :

- Madame Laurence BOUQUET, représentant le Ministre de l'intérieur
- Monsieur Jean-Paul HOLZ, représentant le Ministre de l'Economie et des Finances
- Monsieur Philippe TCHAMITCHIAN, président de la COMUE Université Paris-Est
- Professeur Philippe MARRE, représentant le président de l'Académie Nationale de Chirurgie

Membres au titre du collège fondateur :

- Monsieur Serge BRICHET, président de la Mutualité Fonction Publique
- Monsieur Etienne CANIARD, président honoraire de la Fédération Nationale de la Mutualité Française
- Madame Annick ALLAIN, vice-présidente de la Mutuelle Nationale Territoriale
- Monsieur Eric CHENUT, vice-président délégué de la Mutuelle Générale de l'Education Nationale

Membres choisis au titre du collège des personnes qualifiées :

- Madame Pierrette SAIGRE, vice-présidente de la Mutuelle Générale
- Monsieur Maurice RONAT, président d'Eovi-Mcd Mutuelle
- Monsieur Stéphane JUNIQUE, président d'Harmonie Mutuelle

Membre élu au titre du collège des partenaires de la Fondation de l'Avenir :

- Monsieur Daniel HAVIS, président, Groupe Matmut

Le conseil de surveillance s'est réuni trois fois en 2017. A ces occasions, outre les validations statutaires usuelles, il a notamment :

- Approuvé le projet stratégique 2018/2020 de la Fondation de l'Avenir ;
- Arrêté, sur proposition du directoire, le programme d'action et le budget pour 2018 ;
- Approuvé les comptes de l'exercice 2016 ;
- Renouvelé les membres sortants du conseil de surveillance ;

- Nommé les membres du directoire pour 2018/2020 ;
- Nommé les membres du comité de contrôle interne pour 2018/2020 ;
- Nommé les membres du comité financier pour 2018/2020 ;
- Renouvelé les membres du conseil scientifique pour un mandat de quatre ans ;
- Ratifié, sur proposition du directoire, la création d'une fondation abritée présentée par Solimut Mutuelle de France.

1.2. LES INSTANCES CONSULTATIVES

Le directoire est assisté dans ses missions par deux instances consultatives dont les membres sont nommés par le conseil de surveillance.

1.2.1. Le comité financier

Présidé par le trésorier de la Fondation de l'Avenir, Roland MASOTTA, le comité financier comprend :

- Michel LENORMAND, groupe Matmut, en sa qualité de membre du conseil de surveillance ;
- Jean-Marie DELAUNAY, président honoraire de la Mutuelle du Trésor, personne extérieure choisie pour ses compétences ;
- Alain ARNAUD, vice-président honoraire du conseil de surveillance et président honoraire de la Banque Fédérale Mutualiste, personne extérieure choisie pour ses compétences.

Le comité financier, réuni à deux reprises en 2017, a suivi en cours d'année l'exécution du budget et sa conformité avec le budget prévisionnel. Ses membres sont également amenés à suivre l'évolution de la trésorerie et à donner un avis collégial sur l'orientation et la nature des placements financiers de la Fondation de l'Avenir et des fondations abritées.

Le conseil de surveillance a nommé à effet du 1er janvier 2018 comme membres du comité financier, sous la présidence, Rémi BOUVIER, trésorier :

- Daniel HAVIS ou son représentant Michel LENORMAND, groupe Matmut, en sa qualité de membre du conseil de surveillance ;
- Carole HAZE, personne extérieure choisie pour ses compétences, secrétaire générale de SOLIMUT Mutuelle de France ;
- Invité permanent : Alain ARNAUD, vice-président honoraire du conseil de surveillance et président honoraire de la Banque Fédérale Mutualiste, personne extérieure choisie pour ses compétences.

1.2.2. Le conseil scientifique

Le conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir est nommé par le conseil de surveillance et constitue, auprès du directoire, une instance consultative de réflexion et de proposition.

- Docteur Catherine LE VISAGE, présidente du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir ; Directeur de recherche INSERM UMR_S 791 Laboratoire d'Ingénierie Ostéo-articulaire et dentaire (LIOAD), Nantes
- Professeur Eric ALLAIRE, vice-président du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir ; Chirurgien vasculaire à l'Hôpital Henri-Mondor, Créteil
- Docteur Philippe GIRARD, secrétaire du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir ; Médecin pneumologue à l'Institut Mutualiste Montsouris, Paris
- Professeur Jean-Pierre DAURES, assesseur du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir ; Méthodologiste à la Clinique Beau Soleil, Montpellier
- Professeur Nicolas BRUDER, assesseur du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir ; Chef de service d'anesthésie au CHU de Marseille
- Professeur Paul AVAN, biophysicien neurosensoriel au CHU, Clermont-Ferrand
- Professeur Philippe AZOUVI, neuropsychologue à l'hôpital Raymond Poincaré, Garches
- Docteur Sylvain BROCHARD, médecin et enseignant-chercheur en Médecine Physique et de Réadaptation pédiatrique, Brest
- Docteur Henri COHEN, chirurgien gynécologue obstétricien à l'Institut Mutualiste Montsouris, Paris

- Professeur Bertrand DEVAUX, neurochirurgien au Centre Hospitalier Sainte-Anne, Paris
- Professeur Philippe GAIN, chirurgien ophtalmologiste au CHU, Saint-Etienne
- Docteur David GRABLI, neurologue à l'Hôpital de la Salpêtrière, Paris
- Professeur Alexis LAURENT, chirurgien digestif à l'Hôpital Henri Mondor, Créteil
- Professeur Frédéric LIMOSIN, psychiatre à l'hôpital Corentin-Celton, Issy-les-Moulineaux
- Professeur David MALTETE, chef du service neurologie, CHU, Rouen
- Professeur Karim SACRE, médecin interniste, CHU Bichat-Claude Bernard, Paris

Le conseil scientifique étudie, à la demande du directoire, les orientations de la Fondation en matière de recherche médicale. Il examine les demandes d'aides ou de subventions, remet des avis motivés au directoire et apprécie les résultats des projets de recherche engagés. Il s'est réuni trois fois en 2017.

Le conseil de surveillance a nommé en décembre 2017 trois nouveaux membres, en respectant les principes de pluridisciplinarité et de répartition géographique :

- Professeur Jérôme GUICHEUX, Directeur INSERM UMR 1229-RMES, Nantes
- Professeur Michel OVIZE, Cardiologue, Hôpital Louis Pradel, Lyon
- Professeur Gilles PASQUIER, Chirurgien orthopédiste, traumatologue, Hôpital Roger Salengro, Lille

A la demande du directoire, le conseil scientifique s'est doté d'une commission ad hoc pour les projets d'innovation en pratique de soins et d'accompagnement composée comme suit :

- Président : Professeur Jean-Pierre DAURES, Assesseur du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir, Professeur à la Faculté de médecine, Montpellier
- Docteur Philippe GABELLE, Oncologue, Groupe Hospitalier Mutualiste de Grenoble
- Docteur Yves MATAIX, Gériatre, Clinique mutualiste, Lyon
- Professeur Etienne AUDUREAU, Professeur des universités en Santé publique, Faculté de médecine de Créteil et Praticien hospitalier au centre Henri Mondor, Créteil
- Madame Léonie HENAULT, Sociologue, chargée de recherche au CNRS, Paris
- Monsieur Jean-Pierre SALMON, Directeur des établissements de santé mutualiste et EHPAD, La Clauze
- Monsieur Didier LECORDIER, Infirmier cadre de santé, formateur à l'Association Recherche en Soins Infirmiers, Paris
- Madame Morgane LE GALL, Cadre de santé, formateur consultant à l'ESM, Créteil

1.2.3. Le comité de contrôle interne

Le conseil de surveillance est, lui, assisté dans ses missions par le comité de contrôle interne, composé au 31 décembre 2017 comme suit :

- Monsieur Jean BAYLE-LESPITAU, Président, Président honoraire de l'Association Française de Cautionnement Mutuel
- Madame Annick ALLAIN, Représentant le conseil de surveillance, Vice-présidente de la Mutuelle Nationale Territoriale
- Madame Dominique JOSEPH, Représentant le membre fondateur, Secrétaire Générale de la FNMF
- Madame Sylvie ESKINAZI, Représentant le collège des partenaires, Directeur Groupe Matmut

Le conseil de surveillance a nommé à effet du 1er janvier 2018 comme membres du comité de contrôle interne :

- Monsieur Christian GUICHETEAU, Président, Président de l'Association Française de Cautionnement Mutuel
- Madame Annick ALLAIN, Représentant l e conseil de surveillance, Vice-présidente de la Mutuelle Nationale Territoriale
- Madame Dominique JOSEPH, Représentant le membre fondateur, Secrétaire Générale de la FNMF
- Madame Sylvie ESKINAZI, Représentant le collège des partenaires, Directeur Groupe Matmut

Le comité de contrôle interne sera complété en 2018 au titre des personnes désignées en raison de leur compétence d'un membre du Fonds Avenir Santé Numérique

1.2.4. Le collège des partenaires

Instance prévue dans les statuts qui permet d'entretenir des relations étroites avec les partenaires et mécènes de la Fondation de l'Avenir. Un représentant du collège des partenaires est élu par ses pairs à l'occasion de la convention annuelle et dispose d'un mandat de trois ans pour siéger au conseil de surveillance à ce titre.
En 2017, la convention s'est réunie le 4 mai sous la présidence d'Etienne CANIARD et de Michel LENORMAND, groupe Matmut, en tant que représentant du collège des partenaires auprès du conseil de surveillance.

A cette occasion, ont été abordées les thématiques suivantes :

- La Fondation : de la Porte de Choisy à aujourd'hui avec le témoignage d'Etienne CANIARD, président du conseil de surveillance ;

- L'évolution de la chirurgie mutualiste, avec la participation du docteur Christophe COURTIEU, chirurgien à la clinique Beau Soleil (Montpellier) et du professeur Thierry FOLLIGUET, chirurgien cardiaque au CHU (Nancy) ;
- Une transition vers le médico-social avec l'intervention du professeur Christophe LOUVET, oncologue à l'IMM (Paris) ;
- Les pratiques médicales et paramédicales, avec les témoignages de Morgane LEGAL, coordinatrice pédagogique, Ecole Supérieur Montsouris, (Créteil) et du docteur Jérôme SCHWEITZER, anesthésiste au GHM (Grenoble) et lauréat du 1er Prix Avenir Recherche et Innovation.

1.3. LES FONDATIONS ABRITÉES EN 2017

Par décret du 17 décembre 1991, les statuts modifiés de la Fondation de l'Avenir lui confèrent, conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi du 23 juillet 1987, la capacité d'être une structure d'accueil de fondations pour les organismes qui s'assignent des buts comparables aux siens.

Le membre fondateur, acteur de l'économie sociale et solidaire, et la fondation abritée, sous égide de la Fondation de l'Avenir, bénéficient du savoir-faire et de toutes les possibilités de reconnaissance de la Fondation de l'Avenir, reconnue d'utilité publique.

La fondation abritée est administrée par un comité de gestion, l'instance décisionnelle, qui se réunit en moyenne trois fois par an pour prendre les décisions relatives à la fondation abritée.

Le comité de gestion peut choisir de se faire conseiller par un comité scientifique, instance consultative de la fondation abritée.

Au 31 décembre 2017, la Fondation de l'Avenir abrite dix fondations, la dixième Fondation Solimut Mutuelle de France sera opérationnelle à partir de 2018 :

FONDATION
Paul Bennetot
La Fondation du Groupe Matmut

- LA FONDATION PAUL BENNETOT (GROUPE MATMUT) :
  présidée par Daniel HAVIS, la Fondation a pour mission de soutenir l'innovation et la recherche en traumatologie et post-traumatologie, ainsi que la dépendance liée à une maladie progressive et irréversible. Elle est dotée d'un comité scientifique, présidé par le professeur Norbert PASSUTI.

FONDATION
SANDRINE CASTELLOTTI
Sous égide de la Fondation de l'Avenir

- LA FONDATION SANDRINE CASTELLOTTI :
  présidée par Danielle CASTELLOTTI, la Fondation a pour ambition d'aider la recherche et le soutien à la qualité de vie des personnes atteintes de troubles du comportement alimentaires.

EoViMcd
fondation
sous égide de la Fondation de l'Avenir

- EOVI MCD FONDATION :
  présidée par Françoise BEYSSEN, elle a pour objet de développer la recherche scientifique dans le champ de l'enfance et de la parentalité. Elle est également accompagnée par un comité scientifique présidé par le docteur Patrick BEN SOUSSAN.

FONDATION
VISAUDIO
SOUS ÉGIDE DE LA FONDATION DE L'AVENIR

- LA FONDATION VISAUDIO :
  présidée par Christian PY, la Fondation a pour objectif de soutenir des programmes de recherche dans le domaine de la vision et portant sur les troubles de l'audition.

Fondation mutac
SOUS ÉGIDE DE LA FONDATION DE L'AVENIR

- LA FONDATION MUTAC :
  présidée par Andrée BARBOTEU, la Fondation a pour objet de lutter contre l'isolement des personnes âgées en développant des études sur l'impact médical, psychologique et sociale de l'isolement des personnes âgées et en mettant l'accent sur le lieu intergénérationnel.

- LA FONDATION DE LA MUTUELLE GÉNÉRALE :
  présidée par Patrick SAGON, la Fondation a pour but de lutter contre les maladies neuro-dégénératives en développant la recherche en faveur de l'autonomie des personnes malades et en expérimentant des dispositifs innovants d'accompagnement des aidés et des aidants.

- LA FONDATION MUTUELLE DES MOTARDS :
  présidée par Alain BORIE, la Fondation a pour ambition de développer les études et recherches scientifiques au plan clinique, médico-économique et sociétal spécifiques aux pathologies des usagers des deux et trois roues motorisés.

- LA FONDATION BANQUE FRANÇAISE MUTUALISTE :
  présidée par Maurice MOUHET, la Fondation a pour finalité de favoriser toute étude visant à mieux connaître l'état de santé de la population et la compréhension des déterminants de santé. Elle est accompagnée d'un comité scientifique présidé par Jean-Paul DEPARTE.

- LA FONDATION SANTÉ ENVIRONNEMENT DE LA MUTUELLE FAMILIALE :
  présidée par Maxime PAUL, la Fondation a vocation à soutenir la recherche en santé environnement mais également à sensibiliser l'ensemble des acteurs à l'impact de l'environnement sur la santé, et à diffuser l'information à tous les personnels scientifiques, médicaux, paramédicaux et sociaux.

Fondation de l'Avenir
Activité propre

CLIQUEZ ICI POUR REVENIR AU SOMMAIRE

2.

Fondation de l'Avenir Activité propre

Tandis que la Fondation de l'Avenir inaugure trois décennies d'engagement pour la recherche et l'innovation en santé, les demandes des chercheurs pour les accompagner n'ont jamais été aussi fortes.

Ingénieurs, médecins, infirmières, sociologues, nombreux sont ceux qui aujourd'hui veulent faire de la recherche. De la recherche pour améliorer la pratique de son métier, de la recherche pour dépasser le cadre de sa spécialité mais avant tout de la recherche pour innover et répondre au besoin permanent de progrès médical.

Un progrès qui semble s'accélérer, face à un cycle des innovations de plus en plus court, et qui pourtant, ne cesse de poser de nouvelles interrogations avec autant de champs réclamant à leur tour d'être explorés.

Les occasions de faire la recherche ne manquent pas, les conditions d'accès sont de plus en plus exigeantes. Elles impliquent des budgets, des connaissances et principalement des collaborations,

La Fondation de l'Avenir, veut s'inscrire dans ce parcours. Si chaque année, elle démontre sa capacité à mobiliser la générosité publique pour réunir plus de 1,5 million d'euros dédié à la recherche, elle sait aussi accompagner des équipes pour les aider à franchir les étapes de développement du concept à l'usage

Pour cela, elle dispose de plusieurs dispositifs qui permettent au chercheur de se former grâce aux bourses, de mener localement des travaux de recherche grâce aux appels à projets, de s'impliquer dans des consortium de recherche grâce aux programmes, ou encore d'effectuer des travaux préliminaires grâce aux études.

Docteur Camus, bénéficiaire de la bourse de Doctorant

2.1. SOUTIEN AUX CHERCHEURS

2.1.1. Programmes

On entend par Programme des travaux de recherche se déroulant sur plusieurs années et/ou sur plusieurs sites, comprenant un ou plusieurs objectifs et bénéficiant d'un soutien financier important. La Fondation peut coordonner la mise en œuvre de projets pour répondre à une problématique particulière, par exemple l'accompagnement des personnes âgées en Ehpad, la réparation nerveuse par des cellules souches.

Tournesol

Le programme Tournesol débuté en 2015 est un programme très ambitieux de réparation nerveuse. Entièrement financé par la Fondation de l'Avenir, le projet s'articule en trois phases, sur trois périodes, et dans les quatre villes de Rouen, Marseille, Montpellier et Paris pour la coordination administrative.

La première phase a pour objet de mettre au point des modes de productions et de caractérisation des cellules souches olfactives humaines, dans les centres de thérapie cellulaire de Marseille et Rouen selon les règles de l'Union Européenne et de l'ANSM (Agence Nationale de la Sécurité du Médicament et des produits de santé).

La deuxième phase consiste à mener à Rouen et Marseille deux études précliniques basées sur la greffe de cellules souches olfactives dans des modèles murin de réparation du nerf facial et du nerf sciatique.

La troisième phase devrait aboutir à la réalisation de deux essais cliniques pilotes de phase précoce menés à Montpellier, Rouen et Marseille, destinés à tester la faisabilité, la sécurité et, potentiellement, l'efficacité de la greffe autologue de cellules souches olfactives chez des patients ayant subi un traumatisme du nerf facial ou du nerf externe de la main.
Des difficultés administratives ont ajourné le démarrage de la première phase.

Rencontre avec les équipes du programme Tournesol

Les travaux sur la deuxième phase ont beaucoup progressé en 2017. Ils ont posé les bases techniques de la réparation nerveuse sans suture et avec injection de cellules souches applicables à la fois à l'homme et au petit animal. Le but de cette étude préclinique est d'évaluer le potentiel thérapeutique des cellules souches olfactives de murin sur la repousse axonale dans un modèle murin de lésion du nerf facial. Les critères d'efficacité sont l'amélioration de la récupération fonctionnelle et la diminution des syncinésies. La mise au point de la production clinique de cellules souches olfactives humaines, correspondant à la phase 1, s'est poursuivie toute l'année au sein du centre de thérapie cellulaire de Marseille et devrait être transférée à Rouen à la mi-2018.
La mise au point et la standardisation du procédé de culture sont désormais achevées. Divers tests destinés à mesurer le caryotype, la longueur des télomères et les capacités de différenciation des cellules souches olfactives cultivées doivent encore être validés pour finaliser le protocole de culture pure de cellules souches olfactives humaines dans des conditions validées par l'ANSM.

MNT
Les territoriaux solidaires

E-cohorte MouveMeNT

Depuis plusieurs années, en association avec la Fondation de l'Avenir, la MNT mène une action de mécénat en faveur de la recherche médicale. En 2014, elle a commandé à l'IRMES (Institut de Recherche Médicale et d'Epidémiologie du Sport) une étude sur « l'Impact de l'activité physique ou sportive sur la santé des plus de 40 ans ». Parmi les leviers d'action innovants pouvant permettre d'améliorer efficacement les comportements de santé, les applications mobiles et objets connectés pourraient représenter un pilier de la démarche d'amélioration et de préservation de la santé par l'activité physique. Toutefois, la plupart des applications existantes reposent sur des solutions commerciales payantes, ou visant à une exploitation commerciale des données collectées sans véritable projet de recherche ou d'amélioration des connaissances associé. En parallèle, l'utilisation des technologies modernes de communication pour la constitution d' « e-cohortes », (c'est-à-dire permettant l'inclusion et le suivi par internet) présente de nombreux avantages théoriques sur les enquêtes classiques. L'hypothèse de départ est qu'un programme d'aide à la reprise d'une activité physique centré sur les outils numériques permettra de mieux connaitre et d'améliorer les comportements de santé et la qualité de vie des participants. Le dispositif opérationnel consiste à la mise en œuvre d'une plateforme internet et une application mobile dédiée permettant le recueil d'information, le suivi et l'aide à la reprise d'une activité physique régulière. Les premières inclusions de ce qui sera une cohorte numérique devront avoir lieu dans le courant de l'année 2018.

Fonds de soutien AVENIR MASFIP
Recherche et accompagnement en oncogénétique

Programme du Fonds de soutien « Avenir MASFIP pour la recherche et l'accompagnement en oncogénétique »

Le Fonds Avenir MASFIP pour la recherche et l'accompagnement en oncogénétique porte sur les champs de la recherche médicale et des innovations dans les pratiques de soins et d'accompagnement en oncogénétique. L'oncogénétique constitue l'ensemble des techniques de biologie moléculaire visant à mettre en évidence les anomalies génétiques comportant un risque héréditaire de prédisposition familiale à un ou plusieurs cancers. En 2017, les travaux du professeur Christine LASSET, portant sur l' « E-évaluation du niveau de risque familial de cancer du sein via l'utilisation d'outils numériques » et une recherche exploratoire sur les enjeux juridiques et éthiques de l'utilisation des nouvelles techniques de séquençages en oncogénétique portée par Emmanuelle RIAL SEBBAG ont notamment été soutenus.

Programme du Fonds de soutien « Avenir MATMUT pour la recherche en psychiatrie ».

Le Fonds Avenir MATMUT est dédié depuis 2014 à la recherche en psychiatrie. En 2017, il a soutenu le lancement des travaux de Monsieur Marc MAIER et Monsieur Pavel LINDBERG « Mieux comprendre les phases précoces de la schizophrénie », en collaboration avec la Fondation Pierre Deniker.

Cette étude a pour objectif la mise en lumière de l'implication cérébrale dans la schizophrénie, un défi clinique majeur pour la santé publique, ainsi que l'élaboration de nouvelles stratégies de dépistage précoce de la schizophrénie.

Fonds de soutien Avenir MATMUT en Psychiatrie : encourager le dépistage précoce de la schizophrénie.

2.1.2. Projets

On entend par projet de recherche : une recherche menée localement ou sur une durée courte, reposant sur un protocole, qui répond à une question de santé, en termes scientifiques, organisationnels ou sociaux.
Elle est pilotée par un porteur de projet sous la responsabilité juridique de son organisme de rattachement.
Le projet est sélectionné sur appel à projets d'après un cahier des charges et sur avis d'une instance scientifique et d'experts.
C'est l'instance décisionnelle, comité de gestion et Directoire, qui sélectionne en dernier lieu les projets qui seront financés.

Appel à projets Recherche Médicale 2017

Deux Appels à projets structurent l'action de la Fondation de l'Avenir en 2017. L'un pour le soutien à la recherche médicale autour de six thèmes, l'autre pour l'innovation en matière de soins et d'accompagnement autour d'un seul thème celui des maladies chroniques.

• Thérapeutiques chirurgicales nouvelles et alternatives à la chirurgie

22 % du budget de l'appel à projets ont été consacrés à des travaux de chirurgie. Robotique et l'Imagerie d'assistance sont deux axes forts du développement de la recherche en chirurgie.

ABORD INNOVANT TRANSORAL DE LA BASE DU CRANE ASSISTÉ PAR LE DISPOSITIF ROBOTIQUE DA VINCI.

L'équipe de l'hôpital Rotchild à Paris teste une nouvelle voie d'extraction des tumeurs de l'hypophyse. A l'aide du robot Da Vinci, elle espère pouvoir limiter les inconvénients de la voie nasale et améliorer les suites post-opératoires.

REPÉRAGE TUMORAL PER-OPÉRATOIRE PAR IMMUNOFLUORESCENCE AU COURS DE LA TRACHÉLECTOMIE ET DE L'HYSTÉRECTOMIE RADICALE POUR CANCER DU COL UTÉRIN.

L'imagerie par fluorescence en peropératoire consiste à utiliser un produit fluorescent associé à un anticorps tumoral spécifique et, grâce au robot chirurgical, la fluorescence émise va permettre de détecter l'intégralité de la tumeur.

• Innovations dans la prise en charge des handicaps, y compris les handicaps sensoriels

5 % du budget de l'appel à projets ont été consacrés à des travaux sur le handicap essentiellement visuel.

IMAGERIE MULTI SPECTRALE DE LA RÉTINE POUR LE DIAGNOSTIC PRÉCOCE DE MULTIPLES PATHOLOGIES

Le CHU de Brest développe une méthode d'exploration basée sur l'utilisation d'un large spectre lumineux pour mieux comprendre, diagnostiquer et traiter des maladies de l'œil graves comme la DMLA, le glaucome ou les rétinopathies diabétiques.

COMPARAISON DE DEUX MÉTHODES DE MESURE DE L'ÉVALUATION DU CHAMP VISUEL AU SOL (ECVS), MANUELLE VERSUS AUTOMATISÉE.

L'Hôpital de Jour Baudin à Limoges, établissement de la Mutualité Limousine et l'Ecole d'ingénieur ENSIL ont développé une méthode automatique de mesure du champ visuel. Cette mesure permet aux personnes atteintes de basse vision d'améliorer les conditions de sécurité dans leurs déplacements. Elle offre aussi un support de communication avec leur entourage.

Docteur Benjamin FAURIE,
chirurgien vasculaire au Groupement Hospitalier de Grenoble, Etablissement mutualiste évoque ses travaux :

« Le GHM de Grenoble veut montrer pour la première fois, que le TAVI simplifié réduit la durée et le coût de l'intervention, augmente la sécurité et accélère le retour à l'autonomie ».

Le rétrécissement aortique est une maladie dégénérative touchant 1% des plus de 65 ans. Il existe une alternative à la chirurgie cardiaque, le TAVI, au cours duquel une nouvelle valve est amenée au cœur via la circulation sanguine. Connaissant un succès grandissant, cette technique reste source de complications. Le GHMG propose une technique TAVI simplifiée optimisant le matériel en place et rendant inutile l'insertion de pace maker temporaire.

• Innovations thérapeutiques en psychiatrie

14% du budget de l'appel à projets ont été consacrés à des travaux sur la psychiatrie.

EFFET DE LA MÉDITATION PLEINE CONSCIENCE (MBSR) SUR LE SYSTÈME PARASYMPATHIQUE ET LA COGNITION DANS LA SCHIZOPHRÉNIE.

Le CHU de St Etienne veut mesurer l'impact sur la gestion du stress de la méditation pleine conscience chez des personnes souffrant de schizophrénie. Elle pourrait aider notamment à mieux réguler le rythme cardiaque.

Réactivité Cérébrovasculaire au Protoxyde d'Azote dans la Dépression Résistante : Etude pilote (PROTO-BRAIN). Le gaz hilarant ou protoxyde d'Azote, a récemment montré des effets antidépresseurs sur un groupe de sujets dépressifs résistants aux traitements conventionnels.

L'objet de cette étude est de mettre en œuvre des outils innovants en Ultrasons et IRM pour caractériser la physiologie cérébrale des patients dépressifs exposés au N2O pour notamment en prédire l'efficacité.

• Innovation diagnostique et pronostique et prédiction

44% du budget de l'appel à projets ont été consacrés ont été consacrés à des travaux au développement de techniques diagnostiques, pronostique ou prédictives.

CANCER COLORECTAL : L'APPENDICE, RÉSERVOIR D'IMMUNITÉ ANTI-TUMORALE DANS LA RECTOCOLITE HÉMORRAGIQUE

La rectocolite hémorragique est une maladie inflammatoire intestinale chronique fréquente en France touchant 80 000 patients. Récemment, des chercheurs ont montré que l'appendicectomie chez ces patients majore le risque de développer un cancer colorectal. Ainsi, notre objectif est d'étudier par quels mécanismes l'appendice protège de ce cancer.

L'identification de ces cellules immunitaires anti-tumorales permettrait de poursuivre le développement de l'immunothérapie comme traitement d'avenir dans le cancer du côlon et du rectum.

DIAGNOSTIC INNOVANT DE L'ARTHROSE ET DU SUIVI D'UN TRAITEMENT PAR BIOTHÉRAPIE BASÉS SUR LA CARACTÉRISATION TRIBOLOGIQUE ET SPECTRALE DU LIQUIDE SYNOVIAL

L'école centrale de Lyon développe un dispositif diagnostic unique d'analyse liquide synovial permettant d'évaluer l'évolution de l'arthrose, l'efficacité d'un traitement commercial ou l'apparition d'une lésion controlatérale. La technique proposée, mini-invasive, consiste à utiliser le dépôt de quelques microlitres de liquide synovial sur une lame de verre et d'analyser sa composition chimique par spectroscopie.

• Thérapie cellulaire et ingénierie tissulaire

14% du budget de l'appel à projets ont été consacrés à des travaux sur la thérapie cellulaire et d'ingénierie vasculaire.

La Fondation soutient cette recherche très prometteuse depuis de nombreuses années. Difficile à maitriser parce que ses mécanismes ne sont pas encore bien compris, la thérapie cellulaire n'en demeure pas moins un espoir dans de nombreuses pathologies comme celles des articulations ou encore du système vasculaire. Le passage de la recherche préclinique à la recherche clinique est un palier difficile à franchir notamment parce que le niveau de qualité des cultures cellulaires doit être de très niveau.

Les premières tentatives sur l'homme sont tout à fait encourageantes notamment sur la régénération cardiaque et la réparation du cartilage. Le prochain défi à relever concerne la réparation nerveuse et la fondation s'y engage pleinement avec son programme Tournesol.

GLUCODISC : SYSTÈMES DE LIBÉRATION DE GLUCOSE POUR AMÉLIORER LA SURVIE ET LA FONCTIONNALITÉ DES CELLULES SOUCHES MÉSENCHYMATEUSES DANS LE MICROENVIRONNEMENT DU DISQUE INTERVERTÉBRAL.

L'injection de cellules souches pour lutter contre la dégénérescence du disque intervertébral, cause majeure de lombalgie, n'a eu à ce jour qu'un succès limité. Cette absence d'efficacité thérapeutique provient en partie de l'incapacité des cellules à survivre et à fonctionner dans l'environnement discal, pauvre en nutriment et en oxygène. Le projet a pour but d'améliorer la survie et la fonctionnalité de ces cellules dans le disque par l'apport de glucose à partir d'un biomatériau injectable.

CHITOVAL : HYDROGELS DE CHITOSANE POUR L'INGÉNIERIE VASCULAIRE : DE LA PREUVE DE CONCEPT À LA VALIDATION PRÉCLINIQUE.

Le chitosane est un polymère naturel biocompatible, qui pourrait être utilisé comme substitut de greffon veineux lors des pontages. Colonisé par des cellules souches endothéliales, il pourrait remplacer des éléments vasculaires de petit calibre et répondre ainsi à la faible disponibilité des greffons.

Delphine LOGEARD,
Chargée de Recherche au CNRS
de l'université Paris-Diderot est experte
en Thérapie cellulaire osseuse.

« Les grandes pertes osseuses suite à un traumatisme ou une tumeur représentent une cause importante d'invalidité et d'handicap…».
Elle travaille sur la combinaison de biomatériau à des cellules souches prélevées chez le patient (au niveau de la moelle osseuse ou du tissu adipeux pour induire la formation d'un os de remplacement. Son projet consiste à optimiser la préparation des cellules souches par pré conditionnement afin de les rendre plus efficaces et ainsi améliorer l'efficacité thérapeutique du produit d'ingénierie tissulaire osseux.

Appel à projets Innovation Pratiques de Soins Avancés 2017 »

Des innovations qui peuvent accompagner le patient pendant toute la durée des soins, de l'hôpital au domicile en lien avec les professionnels du sanitaire et du social

EMMA : EQUIPE MOBILE MUTUALISTE POUR L'AUTONOMIE.

Les personnes atteintes d'un cancer évolutif peuvent présenter une complication redoutable : une paralysie des membres inférieurs voire des quatre membres.
Le centre Propara de Montpellier veut former une équipe mobile spécialisée pour faciliter le retour de ces personnes à domicile après l'hospitalisation.

MINOS : PARCOURS MINOS PARCOURS DU PATIENT ATTEINT DE CANCER SOUS TRAITEMENT ANTICANCÉREUX PER OS.

Les traitements oraux permettent une amélioration de la qualité de vie des patients, qui doit alors être autonome.
Le GHM de Grenoble expérimente un nouveau parcours de soins pour les patients atteints de cancer et débutant une thérapie orale. Cet accompagnement personnalisé permettra d'éviter la survenue d'effets secondaires et de favoriser une meilleure observance des traitements.

Docteur Bruno STIMMESSE,
médecin anesthésiste réanimateur à la clinique mutualiste de saint Etienne et pratique l'hypnose depuis plusieurs années.

« L'hypnose a pour but de diminuer l'inconfort et la détresse avant la chirurgie et d'améliorer la tolérance de l'acte chirurgical ».
L'annonce du cancer du sein génère du stress, de la souffrance et de la détresse en raison d'un risque vital. La pratique de l'hypnose en préopératoire a montré sur un premier test de 54 patientes que ce mode de prise en charge améliore le confort pré, per et post opératoire des patientes. Il permet en outre de diminuer nettement la consommation d'antalgiques en salle de réveil. L'hypnose crée les meilleures conditions pour une simplification de l'hospitalisation ambulatoire.
Le docteur Bruno STIMMESSE poursuit son évaluation sur un plus grand nombre de patientes pour confirmer ses résultats et optimiser la pratique.

Anastasia MEIDANI
maitre de conférences au CNRS de Toulouse. Elle s'intéresse dans son projet QUAPRICA à la question de l'accès aux soins et à la précarité en collaboration avec la clinique Pessac

« L'accompagnement des malades atteints de cancer présuppose la parfaite connaissance de l'environnement social et relationnel des patients, un préalable de toute intervention en matière de santé. ».

Les habitants des quartiers dits prioritaires de la ville et des zones rurales sont soumis non seulement à des inégalités de revenus, mais ils subissent également des difficultés d'accès aux services de santé.

A partir de l'exemple de la banlieue de Bordeaux, Anastasia MEIDANI analyse les points de ruptures dans les parcours de soins des habitants ainsi que les différents obstacles à l'accès aux soins. Le but de ses travaux est de mettre en place un dispositif d'accompagnement approprié au plus près des malades et notamment de changer leurs représentations en matière de santé, et de renforcer les liens sociaux de ces malades atteints de cancer.

2.1.3. Prix

La Fondation de l'Avenir soutient également les chercheurs par des remises de prix. La Fondation de l'Avenir a connu plusieurs moments forts en 2017 marqués de cérémonies nouvelles où chercheurs expérimentés et en devenir ont été distingués pour la qualité scientifique de leurs travaux.

« C'est une logique de startup, avec une prise de risque au départ et des retours scientifiques sur le long terme. La Fondation, c'est un peu le Business Angel de la recherche… »

Professeur François PATTOU.

Prix des Chirurgiens de l'Avenir

La Fondation de l'Avenir a remis, le 21 novembre 2017, les 10e Prix des Chirurgiens de l'Avenir aux étudiants les plus prometteurs du Master 2 de Sciences chirurgicales. « *La Fondation est née d'une rencontre entre la chirurgie et les mutualistes. Cette année est exceptionnelle puisque ce sont les 10 ans du Prix, les 21 ans du Master et les 30 ans de la Fondation* ». C'est par ce détour historique de Dominique LETOURNEAU, président du directoire de la Fondation de l'Avenir, que s'est ouverte cette 10e édition.

Organisée en partenariat avec les Universités Paris Sud, Paris Est-Créteil et Paris Descartes, avec le soutien de l'Académie Nationale de Chirurgie, représentée par son président, le professeur Dominique FRANCO, la cérémonie a débuté avec le professeur François PATTOU. « Il faut se mettre en tête que les patients sont sous notre responsabilité. Faire de la recherche quand on est chirurgien c'est mieux soigner, faire progresser et quelque part, participer à faire changer le monde ».

Après un focus du professeur Eric ALLAIRE sur le Master 2 de Sciences Chirurgicales, le professeur Jean-Christophe BERNHARD, lauréat 2008 pour le parcours « cancérologie » a énoncé que « comme le master 2, ce Prix représente la transmission du goût pour la recherche. Quand vous faites de la recherche vous ne perdez pas de temps mais vous enrichissez au contraire votre potentiel clinique ».

Docteur Clarisse EVENO
chirurgien digestif à l'hôpital Lariboisière (Paris) et également responsable du parcours Cancérologie

« Le chirurgien qui veut apporter des soins d'excellence a plein d'idées de sujets de recherche, parce qu'il se nourrit tous les jours de sa pratique clinique et de ce qu'il vit avec ses patients… »

A l'occasion des Prix des Chirurgiens de l'Avenir 2017, elle est revenue sur son parcours et ses engagements.

« En 2008, lorsque j'ai reçu le premier prix de recherche en cancérologie, c'était le commencement de mon parcours de chirurgien chercheur, qui n'a pas cessé depuis. Aujourd'hui, je transmets ce que j'ai reçu en encadrant à mon tour de jeunes chirurgiens. La Fondation de l'Avenir a continué à accompagner le laboratoire dans lequel je travaille, ce qui nous a permis de poursuivre nos recherches. C'est un accélérateur de recherche.»

Professeur François PATTOU
chef du service de chirurgie générale et endocrinienne au Centre Hospitalier (CHRU) de Lille

« La Fondation décide de faire un pari sur l'avenir, en sélectionnant et en soutenant des jeunes qui n'ont pas encore de résultats, mais produiront demain les avancées qui feront la différence pour les malades et leurs proches… »

Questionné le 21 novembre, sur l'importance de ces premiers prix pour les jeunes chirurgiens, le Professeur François PATTOU nous répond :

« C'est une subvention de la Fondation de l'Avenir qui en 1993 nous a permis de lancer nos recherches sur la thérapie cellulaire du diabète. Ces aides sont absolument essentielles pour nos travaux. En début de carrière, un jeune chirurgien obtiendra difficilement des financements pour ses recherches. Les financements institutionnels les plus importants ne sont attribués qu'à des équipes chevronnées, pour des travaux très avancés ayant déjà permis d'obtenir des résultats préliminaires. »

Les lauréats 2017 :

- **Amandine PINTO** a reçu le prix du parcours Cancérologie pour ses travaux sur l'évaluation d'une thérapie photothermique et d'une thérapie photo dynamique, médiée par des extracellulaires, dans la carcinose péritonéale d'origine colique.
- **Cécile MÉAL** s'est vu décerner le prix du parcours 3R (Régénération, Réparation, Remplacement) pour ses recherches sur la caractérisation d'un nouveau modèle de GvHD xenogenique chez la souris et évaluation in vivo de l'efficacité clinique et de la biodistribution des ADSCs humaines.

- **François LECHANOINE** a reçu le prix du parcours Neurosciences pour son étude ex-vivo de la microstructure et de la connectivité anatomique du tronc cérébral humain en IRM à très haut champ magnétique (11,7 Teslas) et très haute résolution.
- **Mickaël MIRO-PADOVANI** est récompensé par le prix spécial du Jury pour son travail sur le développement d'une thérapie ciblée du cancer de la prostate métastatique résistant à la castration (étude structurale et fonctionnelle de l'hormonotoxine «H-B2»).

Prix national de Recherche en Sciences Infirmières

En présence et sous le haut patronage de madame le professeur Agnès BUZYN, Ministre des Solidarités et de la Santé, La Fondation de l'Avenir et la Chaire Recherche en Sciences Infirmières ont remis le premier Prix national Recherche en Sciences Infirmières. C'est au Ministère des Solidarités et de la Santé que s'est déroulé ce temps destiné à la valorisation du savoir et des professionnels infirmiers.

Ont été sélectionnés trois lauréats :

- **Jean-Manuel MORVILLERS,** lauréat du prix « Chercheur confirmé ». Infirmier PhD à l'Hôpital Maison Blanche, praticien en psychiatrie et santé mentale, il mène depuis des années une réflexion sur l'exercice infirmier en milieu psychiatrique à travers les notions du care, du caring et du cure. Actuellement il travaille sur le concept d'implication déjà éprouvé dans le soin. C'est pour l'ensemble de ses travaux que le jury « a salué un engagement remarquable alliant une fonction de cadre chef de pôle avec la recherche (financement et productions) et noté que le récipiendaire impulsait un projet partagé avec son équipe. »

Auprès du professeur Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé pour la Recherche Sciences Infirmières.

- **Claire LINE,** lauréat du prix « Jeune chercheur ». Cadre formateur à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers Théodore SIMON de Neuilly-sur-Marne, Claire LINE travaille sur l'accompagnement des adolescents souffrant de troubles du comportement alimentaire (l'anorexie mentale et la boulimie nerveuse/l'obésité). Elle s'est attachée à dépasser les approches hygiéno-diététiques et comportementales pour s'intéresser au travail d'incarnation (surreprésentation féminine) et d'incorporation (réappropriation de leur corps). Le jury « a considéré que les travaux de Claire LINE sont très importants car ils concernent un problème en véritable croissance et que son approche sur la corporéité est nouvelle. La candidate a par ailleurs déjà un article remarquable dans une revue indexée.»
- **Bruno Garrigue,** lauréat du prix « Meilleure publication scientifique ». Cadre de santé SAMU/SMUR/CESU 91 au Centre hospitalier sud Francilien, sa recherche qui a donné lieu à une publication dans CriticalCareNurse4, porte sur la préparation des seringues électriques et l'influence sur la concentration du médicament (façon et manière de diluer un médicament dans un solvant). Le jury « a mis en relief la pertinence de la publication de Bruno GARRIGUE et son impact sur l'amélioration de la qualité des soins et par ailleurs noté que Bruno GARRIGUE a milité avec passion durant tout son parcours pour le développement de la recherche dans le domaine des sciences infirmières. »

Monique ROTHAN-TONDEUR
titulaire de la chaire
Recherche en Sciences Infirmières

« Appuyer la recherche infirmière en France, c'est montrer aux infirmières de la reconnaissance, au regard de la contribution qu'elles apportent à la société et au système de santé ».

Valérie ARMAND
cadre au GHM et Responsable
Communication - Recherche – Innovation.

Elle a piloté l'organisation de cette journée et contribué à la création du PARI.
Quel sens faut-il donner à ce prix spécifique aux établissements mutualistes ?
« Le PARI est une occasion de promouvoir l'effort de recherche du giron mutualiste et de détecter des projets pour les rendre plus visible et les partager en vue d'accélérer leur éclosion. Il peut s'agit également de projets démarrés, souffrant d'une carence de financement ou d'une insuffisance de lisibilité, auxquels le PARI apporte une vitrine et un complément de ressources. »

Prix Avenir Recherche et Innovation

La Fondation de l'Avenir s'est associée au Groupe Hospitalier Mutualiste de Grenoble à l'occasion de la manifestation « Faites de la Recherche » organisée jeudi 30 mars 2017. Avec la mise en place du Prix Avenir Recherche et Innovation (PARI), la Fondation réaffirme son accompagnement à la recherche mutualiste.
Son premier lauréat est le docteur Jérôme SCHWEITZER, médecin anesthésiste. Ses travaux sur « l'hypnotisation et son évaluation médico-économique dans la cadre de chirurgie des conisations » ont été jugés, par le conseil scientifique du GHM de Grenoble, comme « le projet le plus innovant, le plus pertinent et le plus solide méthodologiquement ». Le prix PARI de la Fondation lui permettra ainsi d'accompagner le développement de ses investigations vers un stade de maturité plus avancé.
Cette première édition au niveau du GHM de Grenoble sera étendue à l'ensemble des établissements du GHMF en 2018.

Dominique Letourneau et le Docteur Schweitzer à l'occasion du PARI (Prix Avenir Recherche Innovation)

Les dispositifs de soutien financés par des partenaires

Prix Casden du jeune chercheur

Le jeudi 29 juin 2017, le Prix CASDEN du Jeune Chercheur 2016 a été remis au docteur Stéphanie RANQUE-GARNIER pour ses recherches sur l'efficacité de la reprise d'activité physique sur la qualité de vie de patients fibromyalgiques.

La remise de prix s'est déroulé au Centre Hospitalier Universitaire de la Timone à Marseille, où le docteur Stéphanie RANQUE-GARNIER exerce son activité, en présence notamment d'Hélène OLIVIER, Directeur Adjoint du Centre Hospitalier Universitaire de la Timone et de Dominique FOUCHARD, Délégué National de la CASDEN Banque Populaire.

Prix Casden du jeune chercheur pour le Docteur Stéphanie Ranque-Garnier

Prix Harmonie Mutuelle Alzheimer

Depuis six ans, Harmonie Mutuelle et la Fondation de l'Avenir marquent leur engagement en faveur de la maladie d'Alzheimer en remettant un prix à une équipe de recherche innovante dans le dépistage, le diagnostic et la prise en charge de la maladie.

À l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la maladie d'Alzheimer, Harmonie Mutuelle et la Fondation de l'Avenir poursuivent leur soutien à des travaux de recherche innovants. « Et si nous faisions fausse route dans les essais de prévention ? », interroge Sandrine ANDRIEU, professeur de médecine (UMR 1027 Inserm - Université de Toulouse III) et praticien hospitalier au CHU de Toulouse, qui a été sélectionnée pour son projet « Améliorer la méthodologie des essais de prévention du déclin des fonctions cognitives liés à la maladie d'Alzheimer ».

Stéphane Junique, président d'Harmonie Mutuelle et Dominique Letourneau président du directoire de la Fondation de l'Avenir, ont remis le 21 septembre le Prix Harmonie Mutuelle Alzheimer 2017 au professeur Sandrine Andrieu.

Si l'amélioration des conditions de vie met en évidence un recul du risque de développer la maladie d'Alzheimer, pourquoi est-il considéré que les essais de recherche en prévention ont tous échoué ? « Nous avons utilisé jusqu'à présent des méthodes d'évaluation issues d'essais cliniques dans lesquels l'administration d'une molécule doit agir très rapidement sur un symptôme, explique Sandrine ANDRIEU. La maladie d'Alzheimer ayant une phase de latence très longue, l'hypothèse que je vais explorer est que certains leviers de prévention efficace n'ont pas pu être détectés dans ces essais pour des raisons méthodologiques. »

2.1.4. Bourses

Elle permet à tout jeune médecin, pharmacien, ou vétérinaire de se consacrer pendant trois ans exclusivement à la recherche pour obtenir une thèse de science et acquérir la connaissance nécessaire à la profession de chercheur.

Bourse Recherche Médicale 2017

Financés sur des legs depuis 2014, les travaux menés par les doctorants doivent faire progresser la recherche médicale dans les domaines que les testateurs ont désirés. Cette année quatre bourses ont été attribuées aux meilleurs candidats, retenant pour la première fois deux sujets en neurologie.

- **Lucas DI MÉGLIO** – Neurologue Hôpital Lariboisière. Elève du professeur Mazighi soutenu en 2016 par la Fondation, Lucas DI MÉGLIO, va étudier l'impact des phénomènes thrombo-inflammatoires à la phase aigüe de l'ischémie cérébrale. Les AIC restent une cause majeure de handicap neurologique.
- **Stéphanie LEPLAIDEUR CHALLOIS** – Médecin MPR - CHU de Rennes. Elève du Professeur Brigitte BONAN soutenue en 2014 par la Fondation, Stéphanie LAPLAIDEUR CHALOIS, va étudier l'effet clinique et en neuro-imagerie des vibrations cervicales : immédiat et après stimulations répétées, sur l'équilibre des patients cérébrolésés droits. Les troubles de l'équilibre après accident vasculaire cérébral (AVC) constituent un obstacle majeur à la récupération de l'autonomie
- **Samy AL BOURGOL** – Universitaire - Laboratoire Biologie, ingénierie et imagerie de la Greffe de Cornée. Elève du professeur Philippe GAIN soutenu à sept reprises par la Fondation, Samy AL BOURGOL poursuit le travail d'amélioration de la conservation de cornée par bioréacteur ainsi que les techniques de prélèvement par laser femto seconde. L'œdème cornéen irréversible est une cause fréquente de cécité et le seul traitement est la greffe totale ou partielle de cornée
- **Alexandre NUZZO** – Gastroentérologue - Laboratoire Biologie, Hôpital Bichat. Elève du professeur Jean Baptiste MICHEL, ancien Président du conseil scientifique de la Fondation, Alexandre NUZZO veut identifier des biomarqueurs diagnostiques de l'ischémie intestinale aiguë (IIA). Ces travaux pourraient changer le pronostic de l'urgence et mieux prendre en charge les douleurs abdominales aigues. L'IIA est une urgence vitale dont la mortalité (70 %) est liée à un retard diagnostique en l'absence de critères cliniques ou biologiques sensibles et spécifiques.

La bourse de recherche en soins « BARS 2017 »

Depuis 2013, la Fondation de l'Avenir est à l'initiative d'une démarche innovante consistant à accompagner des établissements hospitaliers mutualistes dans le déploiement de cette nouvelle fonction à l'interface de la recherche (clinique et organisationnelle) et des soins (médicaux et paramédicaux).

La Fondation de l'Avenir souhaite par cette démarche amener les établissements mutualistes à se positionner comme les acteurs majeurs de la recherche en soins en France. C'est la première fois qu'un groupement d'établissements s'organise en ce sens. Au-delà de l'accompagnement, la démarche s'inscrit dans un dispositif recherche/formation/action. Ce dispositif doit permettre la professionnalisation via une formation diplômante à la recherche et un travail de mise en œuvre in situ.

Les bénéficiaires de la bourse sont inscrits au Diplôme d'Université « Initiation à la Recherche en Soins » de l'Université Paris Est Créteil (UPEC).

Morgane LE GAL

coordonnateur pédagogique du DU, cadre de santé actuellement en préparation de thèse

« La recherche en soins s'impose dans la genèse de nouveaux savoirs autour de la prise en soins. Elle nourrit l'Evidence Based Nursing Practice, autorise l'évolution des pratiques et donc du métier».

Le DU Soins « Initiation à la Recherche en Soins» a pour finalité pédagogique d'impliquer des paramédicaux dans l'élaboration ou la mise en place de programmes de recherche tels que le PHRIP (Programme Hospitalier de Recherche Infirmière et Paramédicale) en permettant l'acquisition de compétences spécifiques. Ce DU répond ainsi au besoin des professions paramédicales de s'engager dans des travaux de recherche, en collaboration avec les équipes médicales. Il permet l'acquisition de méthodes et d'outils nécessaires à la recherche en soins et une réflexion sur la spécificité des projets de recherche en soins.

Le 17 octobre 2017, ce sont huit candidats qui ont fait leur rentrée. Si le dynamisme des bénéficiaires est à souligner, c'est à travers leurs objets de recherche que cette troisième promotion se distingue. Cette nouvelle promotion est, en effet, davantage orientée vers les pratiques de soins dites « complémentaires » (ostéopathie, équithérapie, nutrition…) et leur impact sur la prise en charge et la douleur.

2.1.5. Etudes

Il s'agit de travaux visant à la production d'un document de référence dans un domaine particulier. En 2017, deux études ont été lancées.

Nouveaux métiers de la coordination - NOMECO

La coordination des parcours de soins constitue un facteur clé d'amélioration des prises en charge en cancérologie. Le recours à des personnes référentes (« key contact persons ») peut aider les patients à « naviguer » dans le brouillard du système de santé, à faciliter la communication et la coopération dans les équipes multidisciplinaires. Le développement de ces métiers dits de « navigation » s'affirme dans le monde depuis les années 1980, la France commence à adopter des programmes reposant sur des infirmiers coordinateurs en oncologie (IDEC). Mais le débat se poursuit sur le contenu de ce rôle professionnel. Mathias WAELLI, maître de conférences en sociologie à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, explore avec l'Institut Gustave Roussy le rôle émergent en France de ces « infirmiers cliniciens » appelés aussi « infirmiers de coordination » ou « infirmiers de liaison » en oncologie. Il cherche à identifier les points communs entre les différentes formes d'exercice d'un métier émergent selon les configurations

locales et les types de cancer concernés. Son étude permettra de mieux cerner les contenus de ces nouveaux métiers et d'anticiper des besoins en termes de gestion d'équipe, de recrutement et de formation.

Evaluation clinique et organisationnelle du Robot Da Vinci

Cette étude, est inscrite dans le cadre du partenariat entre la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) et la Fondation de l'Avenir et associe le Groupement Hospitalier de la Mutualité Française (GHMF), le Groupement d'Achats Mutualiste (GAM). Elle sera déployée sur cinq établissements ;

- Institut Mutualiste Montsouris (Paris) ;
- Clinique Bénigne Joly (Talant) ;
- Clinique Mutualiste Chirurgicale (Saint-Etienne) ;
- Clinique Beau Soleil (Montpellier) ;
- Clinique Arnaud Duben (Pessac).

Elle s'organise autour de deux axes :

1) Evaluation de la plus-value de l'utilisation du robot chirurgical par rapport à la chirurgie coelioscopique habituelle sur l'acte de prostatectomie radicale. En effet, eu égard à l'activité des différents établissements, cette évaluation parait utile et pertinente. L'idée est de commencer par un travail intra Mutualité, en s'ouvrant potentiellement aussi à d'autres acteurs privés ou publics intéressés par la démarche.

2) Impacts organisationnels : courbe d'apprentissage et question de la formation des professionnels, y compris de l'équipe de soin ; problématiques au niveau de la particularité du circuit de stérilisation ; questions autour de l'information sur le choix de la technique...

Le robot Da Vinci en action

2.2. SOUTIEN À LA RECHERCHE ET À L'INNOVATION

2.2.1. Publications des chercheurs

59 publications - en lien avec un projet soutenu par la Fondation depuis 2012 - ont été publiées en 2017.

Chercheur	Ville	Lieu de recherche	Année	thème médical	thème de l'Appel à Projets	Titre et date de publication	Revue	Impact Factor
Professeur Yves PANIS	Paris	Université de médecine	2012	cancer	chirurgie	Is the benefit of laparoscopy maintained in elderly patients undergoing rectal cancer resection? An analysis of 446 consecutive patients. - 2016 Jun 17	Surg Endosc.	4,01
Professeur Yves PANIS	Paris	Université de médecine	2012	cancer	chirurgie	Single Port Right Colectomy: Surgical Technique. 2016 Jul-Aug	Chirurgia (Bucur).	0,77
Docteur Pierre CORDELIER	Toulouse	INSERM U1037	2012	cancer	Thérapie cellulaire	Initial characterization of integrase-defective lentiviral vectors for pancreatic cancer gene therapy. 2016 Jan 5	Hum Gene Ther.	4,02
Docteur Pierre CORDELIER	Toulouse	INSERM U1037	2012	cancer	Thérapie cellulaire	Twelfth Annual Meeting of the French Society of Cell and Gene Therapy. Jul 2016	Hum Gene Ther.	4,02
Professeur Nathalie BODDAERT	Paris	Hôpital Necker	2014	cancer	Innovation en imagerie	Description and Contribution of Brain Magnetic Resonance Imaging in Nontraumatic Critically Ill Children. 2016 Sep 2	J Child Neurol.	1,43
Professeur Laure SARDA-MANTEL	Paris	Université de médecine	2014	cancer	Innovation en imagerie	[(18)F]MEL050 as a melanin-targeted PET tracer: Fully automated radiosynthesis and comparison to (18) F-FDG for the detection of pigmented melanoma in mice primary subcutaneous tumors and pulmonary metastases. 2016 Aug 08	Nucl Med Biol.	2,41
Professeur Marc POCARD	Paris	Inserm U965	2015	cancer	Innovation en imagerie	A feasibility study of the use of computed virtual chromoendoscopy for laparoscopic evaluation of peritoneal metastases. - 2016 Jun 20	Surg Endosc.	3,54
Professeur Alain WURTZ	Lille	Université de médecine	2015	cancer	Thérapie cellulaire	Recent Advances in Circumferential Tracheal Replacement and Transplantation 2016	American Journal of Transplantation	5,67

Chercheur	Ville	Lieu de recherche	Année	thème médical	thème de l'Appel à Projets	Titre et date de publication	Revue	Impact Factor
Docteur Emilie GREGOIRE	Marseille	Laboratoire d'Imagerie	2015	cancer	chirurgie	Successful liver transplantation for hepatocellular carcinoma following down-staging using sorafenib single therapy. - 2016 Jun 28	Liver Int.	4,47
Professeur Francois PATTOU	Lille	CHRU	2012	Diabète; obésité	chirurgie	Roux-en-Y Gastric Bypass and Intestinal Glucose Handling: A Salty Sweet Operation. 2016 May 28	Gastroenterology.	16,72
Professeur Francois PATTOU	Lille	CHRU	2012	Diabète; obésité	chirurgie	Incidence and Predictive Factors of Postprandial Hyperinsulinemic Hypoglycemia After Roux-en-Y Gastric Bypass: A Five year Longitudinal Study. 2016 Aug 23	Ann Surg.	8,33
Professeur François PATTOU	Lille	CHRU	2012	Diabète; obésité	chirurgie	Sodium glucose transport modulation in type 2 diabetes and gastric bypass surgery. - 2016 Apr 26	Surg Obes Relat Dis.	1,91
Professeur Francois PATTOU	Lille	CHRU	2012	Diabète; obésité	chirurgie	Bile Diversion in Roux-en-Y Gastric Bypass Modulates Sodium-Dependent Glucose Intestinal Uptake.	Cell Metab	17,56
Professeur Natacha TEISSIER	Paris	Hôpital Robert Debré	2014	Pathologie infectieuse	Innovation Handicap	Audiovestibular consequences of congenital cytomegalovirus infection. 2016 Apr 7	Eur Ann Otorhinolaryngol Head Neck Dis.	0,94
Professeur Natacha TEISSIER	Paris	Hôpital Robert Debré	2014	Pathologie infectieuse	Innovation Handicap	Pharmacokinetics and tissue diffusion of ganciclovir in mice and rats. 2016 May 31	Antiviral Research	4,91
Professeur Emmanuel MORELON	Lyon	Hôpital E. Herriot	2012	techniques de greffe	chirurgie	Capillary Thrombosis in the Skin: A Pathologic Hallmark of Severe/Chronic Rejection of Human Vascularized Composite Tissue Allografts? 2016 Apr	Transplantation.	3,69
Professeur Emmanuel MORELON	Lyon	Hôpital E. Herriot	2012	techniques de greffe	chirurgie	Chronic Rejection in Human Vascularized Composite Allotransplantation (Hand and Face Recipients): An Update.	Transplantation.	3,69

Chercheur	Ville	Lieu de recherche	Année	thème médical	thème de l'Appel à Projets	Titre et date de publication	Revue	Impact Factor
Monsieur Sébastien GIRAUD	Poitiers	CHU	2012	techniques de greffe	chirurgie	Inhibition of coagulation proteases Xa and IIa decreases ischemia-reperfusion injuries in a preclinical renal transplantation model. 2016 Jul 25	Transl Res.	4,56
Monsieur Sébastien GIRAUD	Poitiers	CHU	2012	techniques de greffe	chirurgie	Targeting eIF5A Hypusination Prevents Anoxic Cell Death through Mitochondrial Silencing and Improves Kidney Transplant Outcome. 2016 Sep 9	J Am Soc Nephrol.	8,5
Docteur Ibrahim DAGHER	Clamart	Hôpital A.Béclère	2013	techniques de greffe	chirurgie	Volumetric Portal Embolization: A New Concept to Improve Liver Regeneration and Hepatocyte Engraftment. Feb 2016	Transplantation	3,69
Docteur Ibrahim DAGHER	Clamart	Hôpital A.Béclère	2013	techniques de greffe	chirurgie	Médecine régénérative personnalisée avec embolisation portale du foie pour la transplantation d'hépatocytes . Feb 2016	Transplantation	3,69
Docteur Ibrahim DAGHER	Clamart	Hôpital A.Béclère	2013	techniques de greffe	chirurgie	Liver regeneration following repeated reversible portal vein embolization in an experimental model. 2016 Jun 3	Br J Surg.	5,59
Professeur Thierry HAUET	Poitiers	Inserm U1082	2013	techniques de greffe	Thérapie cellulaire	Inhibition of coagulation proteases Xa and IIa decreases ischemia-reperfusion injuries in a preclinical renal transplantation model. - 2016 Jul 25	Transl Res.	4,56
Docteur Georges BETTEGA	Grenoble	CHU	2014	techniques de greffe	Innovation en imagerie	Evaluation de la perfusion des lambeaux par imagerie optique. Feb 2016	J Biomed Op,	2,55
Professeur Thierry HAUET	Poitiers	Inserm U1082	2013	thérapie cellulaire / pathologie rénale	Thérapie cellulaire	Inhibition of coagulation proteases Xa and IIa decreases ischemia-reperfusion injuries in a preclinical renal transplantation model. - 2016 Jul 25	Transl Res.	4,56
Docteur Florian SENNLAUB	Paris	Institut de la vision	2015	trouble de la vision	Innovation Handicap	Gut microbiota influences pathological angiogenesis in obesity-driven choroidal neovascularization. Nov 2016	EMBO Molecular Medecine	9,64
Professeur Gilles THURET	Saint Etienne	Laboratoire BiiGC	2015	trouble de la vision	Innovation Handicap	Delivery of macromolecules into the endothelium of whole ex vivo human cornea by femtosecond laser-activated carbon nanoparticles. 2016 May 25	Br J Ophthalmol.	3,03

Chercheur	Ville	Lieu de recherche	Année	thème médical	thème de l'Appel à Projets	Titre et date de publication	Revue	Impact Factor
Docteur Hanna HLAWATY	Paris	Université de médecine	2012	cardiovasculaire	Thérapie cellulaire	Identification of a Pro-Angiogenic Potential and Cellular Uptake Mechanism of a LMW Highly Sulfated Fraction of Fucoidan from Ascophyllum nodosum. Oct 2016	Mar Drugs.	3,34
Professeur Erwan DONAL	Rennes	CHU	2012	troubles cardiovasculaires	Innovation en imagerie	Could Transthoracic Echocardiography Results Be Convincing Enough to Impact the Management of Atrial Fibrillation?	Echocardiography.	1,43
Docteur Jean-Marc TADIE	Rennes	Inserm 1414	2014	troubles cardiovasculaires	chirurgie	Effets immunologiques du maintien d'une ventilation mécanique au cours de la circulation extracorporelle lors de la chirurgie cardiaque.2015	Revue Schock.	3,05
Docteur Onnik AGBULUT	Paris	CNRS	2015	troubles cardiovasculaires	Thérapie cellulaire	Nanofibrous clinical-grade collagen scaffolds seeded with human cardiomyocytes induces cardiac remodeling in dilated cardiomyopathy.	biomaterials	8,38
Docteur Daniele NOEL	Montpellier	Inserm	2015	troubles cutanés	Thérapie cellulaire	Comparison between Stromal Vascular Fraction and Adipose Mesenchymal Stem Cells in Remodeling Hypertrophic Scars. 2016 may 27	PLoS One.	3,23
Docteur Danièle NOEL	Montpellier	Inserm	2015	troubles cutanés	Thérapie cellulaire	Human adipose mesenchymal stem cells as potent anti-fibrosis therapy for systemic sclerosis. 2016 Apr 1	J Autoimmun.	7,76
Professeur Jean-Louis PEPIN	Grenoble	Hôpital Michallon	2012	Troubles de la ventilation	Innovation Handicap	Validation of the System One RemStar Auto A-Flex for Obstructive Sleep Apnea Treatment and Detection of Residual Apnea-Hypopnea Index: A European Randomized Trial.	J Clin Sleep Med.	2,71
Professeur Thomas SIMILOWSKI	Paris	Hôpital la salpétrière	2015	Troubles de la ventilation	chirurgie	Neurophysiological Evidence for a Cortical Contribution to the Wakefulness-Related Drive to Breathe Explaining Hypocapnia-Resistant Ventilation in Humans. 2016 Oct 12	J Neurosci.	5,92
Professeur Olivier DEGUINE	Toulouse	CHU	2013	troubles de l'audition	Innovation Handicap	Crossmodal interactions during non-linguistic auditory processing in cochlear-implanted deaf patients. 2016 Aug 26	Cortex.	5,13
Docteur Annie MOULIN	Lyon	Université de médecine	2014	troubles de l'audition	handicap sensoriel	Elaboration, actualisation et validation de listes de mots monosyllabiques adaptées au diagnostic clinique des pertes auditives et à l'évaluation du bénéfice des prothèses auditives, janv 2016	Ear and Hearing	2,51

Chercheur	Ville	Lieu de recherche	Année	thème médical	thème de l'Appel à Projets	Titre et date de publication	Revue	Impact Factor
Docteur Annie MOULIN	Lyon	Université de médecine	2014	troubles de l'audition	handicap sensoriel	Lexical influences on spoken Spondaic Word Recognition in Hearing-Impaired Patients.2015 Dec. 23	Front Neurosci.	3,39
Docteur Annie MOULIN	Lyon	Université de médecine	2014	troubles de l'audition	handicap sensoriel	Validation of a French-language Version of the Spatial Hearing Questionnaire, Cluster Analysis and Comparison with the Speech, Spatial, and Qualities of Hearing Scale. 2016 Jul-Aug	Ear and Hearing	2,51
Professeur Frédéric LOFASO	Garches	Hôpital R Poincaré	2013	troubles musculaires	Innovation en imagerie	3D analysis of the chest wall motion for monitoring late-onset Pompe disease patients. 2015 Nov 23	Neuromuscul Disord	2,64
Professeur Frédéric LOFASO	Garches	Hôpital R Poincaré	2013	troubles musculaires	Innovation en imagerie	Validation d'une exploration non-invasive de la fonction diaphragmatique des patients porteurs d'une maladie de Pompe et traités par alglucosidase alfa. Feb2016	Neuromuscular Disorders,	2,64
Docteur Sylvain BROCHARD	Brest	INSERM U1101	2014	troubles musculaires	Innovation Handicap	Muscle Activation during Gait in Children with Duchenne Muscular Dystrophy. 2016	PLoS One.	3,23
Professeur Roland PEYRON	Saint Etienne	Inserm	2013	troubles neurologiques	Innovation en imagerie	Functional brain imaging: what has it brought to our understanding of neuropathic pain? A special focus on allodynic pain mechanisms. 2016 Feb	Pain	5,56
Professeur Alim-Louis BENABID	Grenoble	CEA	2015	troubles neurologiques	chirurgie	Further analysis of the neuroprotective effect of near-infrared light in a monkey model of Parkinson disease. 2016 Jun 4	Annals of Neurologie	9,64
Professeur Alim-Louis BENABID	Grenoble	CEA	2015	troubles neurologiques	chirurgie	Effects of a higher dose of near-infrared light on clinical signs and neuroprotection in a monkey model of Parkinson's disease. - 2016 Jul 7	Brain Res.	2,56
Professeur Stéphane AUVIN	Paris	Inserm	2014	troubles neuropsychologiques	psychiatrie	Pro-epileptogenic effects of viral-like inflammation in both mature and immature brains. - 2016 Dec 12	Neuroinflammation.	5,78
Professeur Stéphane AUVIN	Paris	Inserm	2014	troubles neuropsychologiques	psychiatrie	Advancing pharmacologic treatment options for pharmacologic treatment options for children with epilepsy. 2016 Jun 1	Expert Opin Pharmacother.	3,54
Docteur Raphaelle RICHIERI	Marseille	AP-HM	2014	troubles neuropsychologiques	psychiatrie	Unmasking Partial Seizure after Deep Brain Stimulation for Treatment-Resistant Depression: A Case Report. June 2016	Brain Stimul.	4,79

Chercheur	Ville	Lieu de recherche	Année	thème médical	thème de l'Appel à Projets	Titre et date de publication	Revue	Impact Factor
Docteur Josselin HOUENOU	Créteil	Hôpital H Mondor	2014	troubles neuropsychologiques	psychiatrie	Stimulation électrique transcranienne dans l'addiction sexuelle : un traitement innovant pour une meilleure compréhension de la physiopathologie du « craving ».janv 2016	Affect Disord	3,57
Docteur Josselin HOUENOU	Créteil	Hôpital H Mondor	2014	troubles neuropsychologiques	psychiatrie	Brain functional effects of psychopharmacological treatments in bipolar disorder. 2016 Sep 8	Eur Neuropsychopharmacol.	4,41
Docteur Josselin HOUENOU	Créteil	Hôpital H Mondor	2014	troubles neuropsychologiques	psychiatrie	Biomarqueurs d'imagerie : quels usages pour une recherche translationnelle ?»	Session Neurologie & Psychiatrie	N/A
Professeur Hugues CHABRIAT	Paris	Inserm-Hôpital Lariboisière	2014	troubles neurovasculaires	Innovation en imagerie	Reproducibility and variability of quantitative magnetic resonance imaging markers in cerebral small vessel disease.2015 Dec 18,	J Cereb Blood Flow Metab.	4,93
Professeur Hugues CHABRIAT	Paris	Inserm-Hôpital Lariboisière	2014	troubles neurovasculaires	Innovation en imagerie	Investigating Human Neurovascular Coupling Using Functional Neuroimaging : A critical Review of Dynamic Models	Front Neurosci.	3,39
Professeur Hugues CHABRIAT	Paris	Inserm-Hôpital Lariboisière	2014	troubles neurovasculaires	Innovation en imagerie	Shape of the Central Sulcus and Disability After Subcortical Stroke: A Motor Reserve Hypothesis.	Stroke.	5,78
Martine COHEN-SOLAL	Paris	Inserm-Hôpital Lariboisière	2013	Troubles ostéoarticulaires	Innovation en imagerie	Interaction of HIF1α and β-catenin inhibits matrix metalloproteinase 13 expression and prevents cartilage damage in mice. 28 MAR 2016	PNAS	9,4
Docteur Jean-Francois CATANZARITI	Lille	CHU	2014	Troubles ostéoarticulaires	Diagnostique Prévention	Cervicocephalic relocation test to evaluate cervical proprioception in adolescent idiopathic scoliosis. 2016 Apr 12	Eur Spine J.	2,13
Docteur Danièle NOEL	Montpellier	Inserm	2015	Troubles ostéoarticulaires	Thérapie cellulaire	Utility of a Mouse Model of Osteoarthritis to Demonstrate Cartilage Protection by IFNγ-Primed Equine Mesenchymal Stem Cells. 2016 Oct 12	Front Immunol.	5,69
Docteur Danièle NOEL	Montpellier	Inserm	2015	Troubles ostéoarticulaires	Thérapie cellulaire	PLGA-based microcarriers induce mesenchymal stem cell chondrogenesis and stimulate cartilage repair in osteoarthritis	Biomaterials.	8,38
Docteur Nicolas SANANES	Strasbourg	Inserm	2015	néonatologie	Innovation en imagerie	Improving the Prediction of Neonatal Outcomes in Isolated Left-Sided Congenital Diaphragmatic Hernia by Direct and Indirect Sonographic Assessment of Liver Herniation. May 2016	J Ultrasound Med.	1,53

2.2.2. Evènements

Le Congrès des 30 ans de la Fondation de l'Avenir

Le Congrès de la Fondation de l'Avenir organisé le 5 décembre 2017 pour ses 30 ans a réuni experts et partenaires, à l'Institut Mutualiste Montsouris. La Fondation a proposé une rétrospective jalonnée de grandes avancées médicales et ouvert les perspectives pour l'avenir.

Réussites, trajectoires et perspectives ont été les mots clefs de cette journée, qui a été ouverte par Thierry BEAUDET, président de la Mutualité Française et Dominique LETOURNEAU, président de la Fondation de l'Avenir.

Ce Congrès a également été l'occasion de rappeler les engagements portés par la Fondation, ses fondateurs et partenaires pour le progrès médical, avec les interventions de Daniel HAVIS, président du groupe Matmut et Serge BRICHET, président de la Mutualité Fonction Publique, membre fondateur de la Fondation.

ILS ONT DIT :

« Nous ne pouvions pas célébrer ailleurs les 30 ans de la Fondation, car c'est dans cet établissement aujourd'hui l'Institut Mutualiste Montsouris que tout a commencé »

Dominique LETOURNEAU,
président du directoire

« La Fondation de l'Avenir est le fruit de l'union de la Mutualité. Quand les mutuelles sont unies, elles font de belles choses. »

Daniel HAVIS,
président du groupe Matmut,

« Depuis 30 ans, la Fondation de l'Avenir a changé beaucoup de vies, celles des praticiens accompagnés dans leurs recherches et celles de milliers de patients »

Thierry BEAUDET,
président de la Fédération Nationale
de la Mutualité Française

« Seul le rassemblement des forces mutualistes a permis d'atteindre l'objectif originel de transformer les dons en découvertes, et les découvertes en guérisons. »

Serge BRICHET,
président de la Mutualité Fonction Publique

« La plus belle réussite de la Fondation, c'est d'avoir réussi à fédérer toutes les énergies, continuons à avancer ainsi ensemble pour les 30 prochaines années ! »

Étienne CANIARD,
président du conseil de surveillance

Partie 1/ Nos réussites

Sous le regard du professeur Dominique FRANCO, président de l'Académie Nationale de Chirurgie, partenaire du Congrès, la matinée a commencé par l'expression de grandes figures soutenues par la Fondation. Les professeurs Jean-Marie JOUANNIC (Hôpital Trousseau, AP-HP), Philippe MÉNASCHÉ (Hôpital européen Georges Pompidou) et Philippe GAIN (CHU de Saint-Etienne) ont témoigné de leurs réussites dans la recherche médicale appliquée.

Partie 2/ Trajectoires :

Trois trajectoires ont ensuite été présentées, avec les témoignages du docteur Clarisse EVENO (lauréate du Prix des Chirurgiens de l'Avenir en 2008), du professeur Isabelle Prêcheur (CHU de Nice), de madame Jessica TAVERNIER (bénéficiaire de la Bourse Avenir Recherche en Soins).

Les travaux de l'après-midi ont été introduits par la projection d'un film de témoignages de cinq présidents du comité scientifique de la Fondation de l'Avenir.

Enfin, un exercice de prospective a complété le Congrès. Le professeur Brice GAYET (Institut mutualiste Montsouris), le professeur Dominique STOPPA LYONNET (Institut Curie), M. Gilles DESSERPRIT (Institut de formation des cadres de santé) et le philosophe Paul MENGAL (président honoraire de l'université Paris-Est Créteil) ont débattu sur le visage de la santé dans 10 ans. Etienne CANIARD, président du conseil de surveillance de la Fondation, a conclu que « la force de cette structure, c'est sa souplesse et sa capacité d'adaptation aux changements. C'est aussi d'avoir su fédérer l'ensemble des compétences et des énergies autour d'une problématique centrale : guérir les malades. »

Conférence-débat sur le cerveau à Clermont-Ferrand

Le mardi 17 octobre, près de quatre cents personnes ont assisté à la conférence « Le cerveau dans tous ses états » organisée à Clermont-Ferrand par la Fondation de l'Avenir en partenariat avec la Ville de Clermont Ferrand, la Mutualité Française Puy de Dôme, la Matmut, Eovi Mcd, Harmonie Mutuelle et la BFM. Dans la salle, étudiants en soins infirmiers ou en médecine, professionnels de santé, responsables mutualistes, personnes concernées ou simplement curieuses, ont pris place dans l'Opéra-Théâtre que la ville de Clermont-Ferrand a mis gracieusement à disposition de la Fondation. La journaliste Marie-Catherine MERAT animait les débats de cette conférence dont l'organisation a été rendue possible grâce au travail de Christiane BORGE, déléguée territoriale Auvergne de la Fondation de l'Avenir. Pendant deux heures d'échanges et de questions, le professeur Radhouane DALLEL, professeur des Universités-Praticien hospitalier (Faculté de Chirurgie dentaire, UCA), le professeur Pierre-Michel LLORCA, psychiatre au CHU de Clermont-Ferrand et Guillaume VALLET, maître de conférences en psychologie (UCA), ont dressé avec le professeur Jean-Jacques LEMAIRE neurochirurgien au CHU de Clermont-Ferrand un panorama des dernières avancées sur le cerveau.

Fête des Tribus au Matmut Stadium

La Fondation de l'Avenir était présente à la Fête des Tribus, évènement organisé par le Groupe Matmut à Lyon, le 23 septembre 2017. L'occasion pour la Fondation, partenaire de la manifestation, de présenter ses missions et ses valeurs mutualistes auprès du public lyonnais. Les robots PARO et NAO mis à disposition par leurs structures mutualistes Languedoc Mutualité et Mutualité Loire-Haute Loire, ont joué auprès du public le rôle d'ambassadeurs de l'innovation médicale soutenue par la Fondation. Pendant que PARO charmait les visiteurs du jour, NAO proposait, quant à lui, des cours de gymnastique à l'image de ceux proposés dans les EHPAD languedociens. Ce sont près de 1 000 personnes qui ont ainsi découvert la Fondation de l'Avenir, sa structure, ses projets et domaines d'intervention. Un running caritatif était organisé ; chaque kilomètre parcouru était au profit de la Fondation. C'est à l'occasion de la confrontation entre le LOU Rugby et le Castres Olympique qu'a été remis un chèque de 5 000 € par Nicolas GOMART, directeur général de la MATMUT à Dominique LETOURNEAU, président du directoire de la Fondation de l'Avenir.

Santé numérique : les matinées de l'ADOM

A l'invitation de l'Association des Directeurs des Organismes de Mutualité (ADOM), la Fondation de l'Avenir et ses invités ont apporté, le 9 mai 2017, des repères sur les perspectives de l'e-santé.

Après une ouverture de Bruno HUSS, président de l'ADOM, sur l'intérêt de l'e-santé pour les établissements de la Mutualité Française, Dominique LETOURNEAU, président du directoire, a apporté le point de vue et les apports de la Fondation sur la robotique chirurgicale, sociale, le numérique et la domotique en santé.

Anticiper l'Avenir

La Fondation de l'Avenir et le Groupement Hospitalier de la Mutualité Française (GHMF) ont organisé les 4e Rencontres « Anticiper l'Avenir », le jeudi 16 mars 2017 à Lyon. Cette journée a été l'occasion de présenter les innovations thérapeutiques en cancérologie, afin de mettre en évidence les opportunités et menaces pour les établissements mutualistes. Dominique LETOURNEAU, président du directoire de la Fondation de l'Avenir, et Pierre ALIXANT, vice-président délégué du GHMF, ont ouvert cette nouvelle rencontre, animée par Jean-Michel MOLINS, journaliste à la Mutualité Française.

Cette rencontre a été l'occasion de faire le point sur les évolutions prévisibles de la stratégie de lutte contre le cancer.

Véronique TRILLET-LENOIR, professeur en cancérologie au CHU de Lyon et présidente du Cancéropole, a ainsi mis en avant la chronicisation des pratiques, l'évolution de la médecine de précision et de ses impacts en termes de mutations économiques par l'ambulatoire.

L'avenir de la chirurgie cancérologique des établissements mutualistes a également été traité par le docteur Philippe GABELLE du GHM de Grenoble.

Marie-France CALLU, maître de conférences en droit à l'Université de Lyon, a, quant à elle, proposé un éclairage éthique. C'est dans cette mouvance que le métier d'infirmière coordinatrice en cancérologie a été présenté : Caroline JAFFRÉ, Nathalie FERRAND et Cécile MIGALA ont expliqué l'évolution de leur métier vers un rôle d'interface au service des malades et de leurs soins.

Séance commune avec l'Académie Nationale de Chirurgie

L'Académie Nationale de Chirurgie et la Fondation de l'Avenir ont consacré leur séance commune à la chirurgie régénératrice, le 10 mai 2017 à Paris. L'occasion de présenter différents travaux de recherche et de réaffirmer les liens forts existants entre la Fondation et le monde chirurgical. La séance a été coprésidée par le professeur Dominique FRANCO, président de l'Académie Nationale de Chirurgie et Dominique LETOURNEAU, président du directoire de la Fondation de l'Avenir. Différents exposés ont éclairé l'auditoire sur les avancées réglementaires, médicales et technologiques.
Le professeur Jérôme LARGHÉRO, responsable de l'unité fonctionnelle de thérapie cellulaire de l'Hôpital Saint-Louis, a présenté l'environnement réglementaire, qualitatif et matériel dans lequel s'inscrit la fabrication de produits de thérapie cellulaire. Le docteur Catherine LE VISAGE, directeur de recherche Inserm à Nantes et présidente du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir, a présenté la bio-ingénierie en chirurgie maxillo-faciale et dentaire. Le professeur François HAAB, chirurgien urologue, a exposé le résultat de ses travaux concernant le traitement des incontinences d'effort urinaires de la femme avec l'utilisation des cellules souches. L'utilisation des cellules souches issues de la graisse, a quant à elle, été traitée par le professeur Guy MAGALON. chirurgien plasticien et ancien président du conseil scientifique de la Fondation.

Les partenaires

Journées de l'Avenir 2017 avec la Ligue Nationale de Basket

Du 7 avril au 2 mai, les équipes de Pro A et de Pro B se sont mobilisées le temps de 36 matches sur l'ensemble du territoire pour faire avancer la recherche médicale sur les maladies cardiovasculaires. Lors de ces « Journées de l'Avenir », les clubs ont mis en place des animations, ventes aux enchères, tombolas, sponsorisations des paniers à trois points… pour récolter des dons.
A l'issue d'une des finales des Play-offs, samedi 17 juin 2017 à Strasbourg (SIG Strasbourg versus Elan Chalon), la Ligue Nationale de Basket (LNB) a remis un chèque à la Fondation de l'Avenir du montant total de la collecte de dons, soit 19 762,65 €.
En hommage à Thierry Rupert, décédé en 2013 à la suite d'un problème cardiaque, et conformément à son engagement auprès de la LNB, la Fondation de l'Avenir consacrera cette somme à un projet lié aux pathologies cardiaques. Cette année, c'est le Groupement Hospitalier Mutualiste de Grenoble via le projet SCArabée du docteur Jean PELLET qui bénéficiera de l'accompagnement de la grande famille du basket et de ses spectateurs.

Les assises de la recherche et de l'innovation sociale avec la Fondation Médéric Alzheimer

L'ambition de ces assises est de réunir l'ensemble des acteurs qui se mobilisent dès aujourd'hui pour inventer les réponses de demain – professionnels de terrain qui expérimentent de nouvelles réponses d'accompagnement, chercheurs académiques, personnes en difficulté cognitive, aidants familiaux, bénévoles, opérateurs, décideurs et financeurs – pour déterminer ensemble quelles expérimentations de terrain, quelles études et recherches, et quelles stratégies de dissémination il convient de mettre en œuvre dès aujourd'hui. La Fondation de l'Avenir a animé le 7 mars 2017 une table ronde qui s'intitulait « La technologie : un objet pour la recherche et l'innovation sociale ».

La présence de la Fondation de l'Avenir et des chercheurs aux assemblées générales des partenaires

Dans le cadre des accords qui lient la Fondation de l'Avenir à ses soutiens, certains d'entre eux offrent une possibilité de valorisation supplémentaire en invitant les représentants des projets financés à présenter leurs travaux au cours des assemblées statutaires.
Que ce soit en présence d'équipes de recherche, ou en offrant un stand aux équipes de la Fondation (l'un n'excluant nullement l'autre), ce sont autant de moments d'échanges privilégiés entre des acteurs de la recherche et leurs financeurs.
Ainsi, en 2017, les équipes de la Fondation de l'Avenir ont eu l'honneur de participer aux assemblées générales ou rencontres annuelles de l'AFCM, de l'AMF, de CDC Mutuelle, de la Matmut, de la MCDef, de la MFP, de la MGAS, de la MGEFI, de la MGP, de la MNT, de l'ANPM, de la MASFIP et de Mut.RE.

Le deuxième observatoire de la e-santé dans les pays du Sud avec la Fondation Pierre Fabre

La Fondation de l'Avenir était présente auprès de la Fondation Pierre Fabre, son partenaire en santé numérique, pour remettre un prix e-santé et faire passerelle entre les problématiques des « pays du nord » et les solutions numériques des « pays du sud ». Cette journée a pour mission d'identifier, de documenter, de promouvoir et d'aider les initiatives e-santé qui améliorent durablement l'accès aux soins et aux médicaments de qualité pour les populations défavorisées. Positionné comme une plate-forme de référence et de mise en réseau des acteurs du Sud, l'observatoire met en avant des réponses aux défis de l'accès à la santé dans leurs pays par la e-santé. Parmi les projets récompensés, la Fondation de l'Avenir a remis le prix au docteur Anil JHA et de l'ONG Community Health Education Services by Telehealth C.H.E.S.T. pour ses travaux sur la télédermatologie aux services des patients issus des régions isolées au Népal.

La présence des partenaires dans les laboratoires des chercheurs

Dans le cadre de la collaboration de la Fondation avec ses partenaires, de nombreuses actions sont mises en œuvre afin de valoriser le soutien aux missions sociales auxquelles ils contribuent. Parmi ces actions, la Fondation organise des visites de laboratoire qui permettent de faire se rencontrer financés et financeurs, et de faire découvrir à ces derniers le projet et ses avancées par une approche ludique et pédagogique.

Ainsi, en 2017, les partenaires suivants ont été à la rencontre des porteurs de projets qu'ils soutiennent :

AFCM

- Rencontre avec le professeur Eric WATTEL au CHU de Lyon. Pour son projet « Traitement personnalisé de la leucémie aiguë myéloblastique de l'enfant »

CDC Mutuelle

- Rencontre avec le professeur Odile BOESPFLUG-TANGUY à l'Hôpital Robert Debré (Paris) pour son projet « Objets connectés pour évaluer le handicap neurologique de l'enfant »

La Mutuelle Familiale

- Visite du laboratoire du professeur Martine COHEN-SOLAL à l'hôpital Lariboisière (Paris) pour son projet « Microfractures de l'os sous-chondral et arthrose »

MASFIP

- Visite laboratoire du docteur Charlotte NGO à l'Hôpital Georges Pompidou (Paris) pour son projet « Apport de la fluorescence pour la détection des ganglions sentinelles dans les cancers du sein : FLUOBREAST »

MGAS

- Rencontre avec le professeur Martine SUAUD-CHAGNY au CHU de Lyon pour son projet « Altération de la plasticité chez les patients atteints de schizophrénie avec symptômes persistants : approche biologique »

MMJ

- Rencontre avec le professeur Emmanuel POULET au CHU de Lyon pour son projet « La prazosine : un antihypertenseur utile dans la prévention de l'état de stress post-traumatique »

2.2.3. Information scientifique du grand public

Partie intégrante des objectifs de la Fondation, la diffusion de l'information scientifique passe en 2017 par l'utilisation de plus en plus systématique de ses canaux de diffusion, à savoir :

- Le site Internet www.fondationdelavenir.org, véritable vitrine des actions de la Fondation. La mise à jour régulière de ses contenu en 2017 a contribué à multiplier par quatre son nombre de fréquentation par rapport à 2016, pour atteindre 127 526 visites, soit une moyenne de près de 350 sites par jour ;
- La lettre d'information trimestrielle Fonder l'Avenir, diffusée auprès du grand public et des partenaires de la Fondation, cette revue de quatre pages propose dans chaque numéro un éclairage pédagogique sur les avancées de la recherche médicale autour d'un thème issu de l'appel à projets ;
- La lettre d'information électronique, l'Echo de la Fondation de l'Avenir, diffusée chaque semaine, propose un focus court et circonstancié d'une actualité de la Fondation. En 2017, elle a été diffusée à 45 reprises, pour une diffusion à plus de 4 000 contacts ;
- Ces canaux de diffusion sont complétés sur les réseaux sociaux par les comptes twitter et LinkedIn (Fondation et président du directoire).

Ressources

CLIQUEZ ICI POUR REVENIR AU SOMMAIRE

3.

Ressources

Les financements de la Fondation de l'Avenir sont uniquement d'origine privée. Depuis sa création, elle est portée par le mouvement mutualiste, historiquement des mutuelles de fonctionnaires, et s'est ensuite ouverte à l'ensemble des acteurs de l'économie sociale.

2017 a été marqué par l'évolution significative des ressources, avec une exceptionnelle croissance des legs, donations et assurances vie, du mécénat et des produits partage. Ceci vient contraster le recul de la collecte des dons auprès des particuliers. Il est à noter que pour la première fois depuis sa création les ressources issues des partenariats institutionnels de la Fondation (mécénat et produits partages) sont devenues sa première ressource.

3.1. LES DONS DES PARTICULIERS

Au niveau de l'activité propre de la Fondation de l'Avenir, c'est-à-dire sans les apports des fondations abritées, et ce pour la première fois, la collecte de fonds auprès des particuliers a reculé de 7,2 %, tant sur le nombre de dons reçus (65 974 €, en baisse de 3,1 %) que pour le don moyen qui s'élève en 2017 à 39,1 € contre 40,6 € en 2016.

La collecte de dons par prélèvements automatiques (c'est-à-dire de dons ponctuels et réguliers) est en revanche en progression de 10,4 % par rapport à 2016 et correspond aujourd'hui à plus de 15,7 % de la collecte globale.

Le dispositif de collecte de la Fondation de l'Avenir est singulier, car il passe par l'intermédiaire de conventions de mécénat avec les mutuelles partenaires qui mettent gracieusement à disposition les fichiers de leurs adhérents.

Deux vagues d'envois de mailings, réalisées en septembre et en octobre 2017, ont permis à la Fondation de recevoir 421 232 €. Ce montant est très en retrait par rapport aux chiffres 2016, et peut s'expliquer par le contexte économique et politique de 2017, ainsi que par le départ de notre prestataire de collecte avant la fin de son contrat.

Pour formaliser le lien qui s'est créé entre l'adhérent d'une mutuelle partenaire qui a réalisé son premier don et la Fondation de l'Avenir, un message intégrant une carte de donateur personnalisée lui est adressé.

Le lien avec les donateurs fidèles est également entretenu.

Toutes les cinq semaines environ, la Fondation adresse un message d'information abordant des projets de recherche en cours et présentant, succinctement, les conclusions d'un projet terminé. Ces communications prennent la forme de la lettre d'information, Fonder l'Avenir, ou la forme d'un petit dépliant. Chaque envoi est accompagné d'un bulletin de don et d'un mandat de prélèvement automatique pour permettre aux donateurs qui le souhaitent de renouveler leur soutien.

Toutefois, la Fondation de l'Avenir demeure attentive aux souhaits de ses donateurs et la fréquence d'envoi des messages est adaptée aux demandes des donateurs, par exemple avec un envoi annuel unique.

Enfin, deux opérations encourageant la collecte en ligne ont été réitérées et accentuées en 2017 : en mai, la collecte en ligne a été affectée à l'opération des Journées de l'Avenir (projet de recherche en cardiologie) et en septembre, grâce au renouvellement du partenariat avec Harmonie Mutuelle, la campagne stop.alzheimer.org, a permis de collecter des dons destinés à la recherche sur la maladie d'Alzheimer.

Au niveau des fondations abritées, les montants issus de la générosité publique s'élèvent en 2017 à 97 484 €, soit une progression de 32,8 %. Il s'agit de dons spontanés sans appel à la générosité publique.

En cumulant les fondations abritées avec l'activité de la Fondation de l'Avenir, la collecte en 2017 accuse un repli de 3,8 %.

3.2. LES LEGS

Reconnue d'utilité publique, la Fondation de l'Avenir est habilitée à recevoir des legs. En 2017, 2 522 436 € ont été perçus au titre des libéralités, ce qui représente une progression de plus de 200% par rapport à 2016. Les années antérieures ont cependant montré que cette ressource reste, par sa nature, difficile à planifier d'une année sur l'autre.

Les bienfaiteurs de la Fondation sont, dans leur très grande majorité, des personnes qui avaient déjà réalisé des dons à la Fondation de leur vivant (et donc pour la plupart des adhérents mutualistes). Aussi, pour mieux informer les donateurs sur cette autre forme de soutien à la recherche médicale appliquée, un message spécifique leur proposant un envoi gracieux de la nouvelle brochure traitant exclusivement des libéralités a été adressée en début d'année 2017. Poursuivant une tradition à laquelle la Fondation est attachée depuis 2009, un hommage aux testateurs a été rendu à l'occasion de la Toussaint dans les grands quotidiens nationaux.

Il n'y a pas eu de legs en 2017 au profit d'une des fondations abritées par la Fondation de l'Avenir.

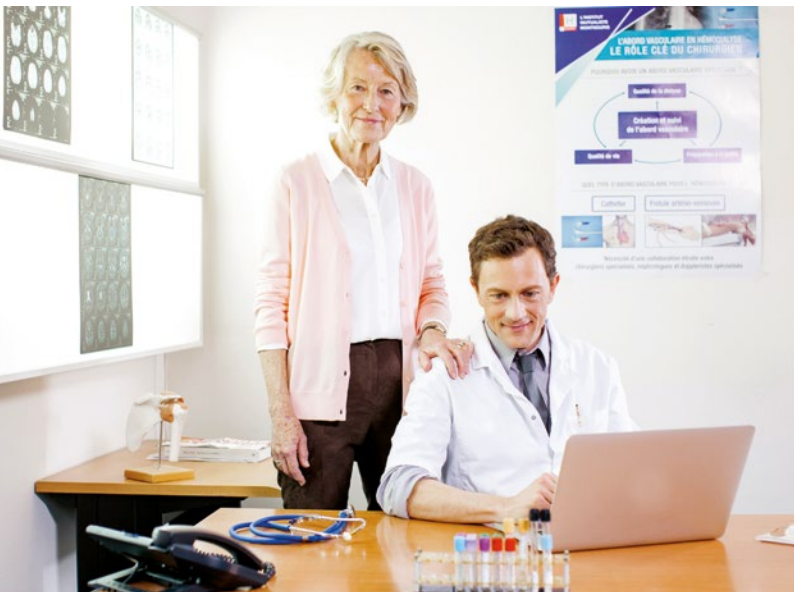

3.3. DON EN CONFIANCE

La Fondation de l'Avenir est membre du comité de la charte du don en confiance, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.

Créé en 1989, le comité de la charte a pour vocation de promouvoir, à travers le label qu'il accorde à ses membres, une plus grande rigueur pour permettre le « don en confiance ».

Dans cette optique, il a élaboré une charte de déontologie pour les associations et fondations. Le comité de la charte réunit aujourd'hui 85 organisations qui y adhèrent volontairement et s'engagent à respecter la Charte de Déontologie et à se soumettre à un contrôle continu.

Par son adhésion au comité de la charte, la Fondation de l'Avenir garantit donc à ses donateurs :

- Un fonctionnement statutaire et une gestion désintéressée ;
- Une rigueur dans la gestion de ses activités ;
- Une qualité de la communication et des actions de collecte de fonds ;
- Une transparence financière.

Le 24 novembre 2016, le comité de la charte a renouvelé le label du don en confiance à la Fondation de l'Avenir.

Il est à noter que ce renouvellement s'est fait sans recommandation, ce qui est très rare, et avec un encouragement à poursuivre le développement du contrôle interne.

3.4. MÉCÉNAT ET PARTENARIATS

Née de la Mutualité, la Fondation de l'Avenir s'entoure d'hommes, de femmes, de personnes physiques et morales, qui partagent une même ambition : faire avancer la recherche médicale appliquée. Depuis près de 30 ans, la Fondation soutient de nombreux projets ayant vocation à faire avancer le progrès médical au profit du plus grand nombre. C'est donc tout naturellement que l'environnement mutualiste et plus généralement celui de l'économie sociale se mobilise autour de la Fondation. Grâce à son soutien, celle-ci peut accroître la capacité de recherche des équipes médicales, valoriser les résultats et sensibiliser le grand public aux grands problèmes de santé publique.

Ces partenariats peuvent prendre l'une ou plusieurs des formes suivantes :

3.4.1. Le Mécénat en numéraire :

Montant des ressources en 2017 au titre du mécénat, dont fonds de soutien et 10 fondations abritées : 2 511 250 €, soit un peu plus de 10 % de progression par rapport à 2016. Cette hausse s'explique par la montée en puissance progressive des fondations abritées (+ 27,6 %). Pour plus d'information sur les fondations abritées vous pouvez consulter le rapport spécial des fonds individualisés.
Cette forme de mécénat permet la réalisation de projets dans le domaine de la recherche médicale appliquée, sur des champs d'action et/ou des thématiques préalablement définis. Ainsi, le mécénat numéraire permet le soutien aux missions sociales de la Fondation et peut se traduire par différentes formes de conventions :

Le soutien aux missions sociales

En 2017, la Fondation de l'Avenir a reçu le soutien financier de 16 mécènes que sont : AFCM, AMF, Casden, FNMF, Fondation du Groupe Up, Harmonie Mutuelle, MASFIP, Matmut, MF Normandie SSAM, MGAS, MNT, CDC Mutuelle, Mutuelle UMC, Fondation Pierre Fabre, Fondation Médéric Alzheimer et Inter Mutuelles Assistance.

Le fonds de soutien

La Fondation de l'Avenir peut ouvrir un fonds de soutien (fonds sans dotation en opposition au fonds avec dotation que sont les fondations abritées) si le donateur s'engage contractuellement à effectuer des versements périodiques d'un montant minimum. Le fonds de soutien est un compte ouvert sur les livres de la Fondation de l'Avenir par une personne physique ou morale qui s'engage à verser ou à faire verser, chaque année, une somme d'un montant déterminé par le fondateur, en accord avec la Fondation de l'Avenir.

Deux fonds de soutien sont actuellement en activité au sein de la Fondation de l'Avenir :

- **le Fonds « Avenir MASFIP pour la recherche et l'accompagnement en oncogénétique » ;** Le Fonds Avenir MASFIP pour la recherche et l'accompagnement en oncogénétique porte sur les champs de la recherche médicale et des innovations dans les pratiques de soins et d'accompagnement en oncogénétique. (*Cf page 14 du rapport*).
- **le Fonds « Avenir MATMUT pour la recherche en psychiatrie ».** Le Fonds Avenir MATMUT est dédié depuis 2014 à la recherche en psychiatrie. En 2017, il a soutenu le lancement des travaux de Monsieur Marc MAIER et Monsieur Pavel LINDBERG « Mieux comprendre les phases précoces de la schizophrénie », en collaboration avec la Fondation Pierre Deniker. (*Cf page 14 du rapport*).

Les Fondations abritées

En 2017, les neuf fondations abritées ont contribué aux missions sociales de la Fondation de l'Avenir à hauteur de 1 826 090 €.

Il s'agit de :

- **La Fondation Paul Bennetot (groupe Matmut) :** soutenir l'innovation et le recherche en traumatologie et post-traumatologie, ainsi que la dépendance liée à une maladie progressive et irréversible ;
- **La Fondation Sandrine Castellotti :** aider la recherche et le soutien à la qualité de vie des personnes atteintes de troubles du comportement alimentaires ;
- **Eovi Mcd fondation :** développer la recherche scientifique dans les champs de l'enfance et de la parentalité ;
- **La Fondation Visaudio :** soutenir des programmes de recherche dans le domaine de la vision et portant sur les troubles de l'audition ;
- **La Fondation Mutac :** lutter contre l'isolement des personnes âgées en développant des études sur l'impact médical, psychologique et sociale de l'isolement des personnes âgées en mettant l'accent sur le lieu ;
- **La Fondation de La Mutuelle Générale :** lutter contre les maladies neuro-dégénératives en développant la recherche en faveur de l'autonomie des personnes malades et en expérimentant des dispositifs innovants d'accompagnement des aidés et des aidants ;
- **La Fondation Banque Française Mutualiste :** favoriser toute étude visant à mieux connaître l'état de santé de la population et la compréhension des déterminants de santé ;
- **La Fondation Mutuelle des Motards :** développer les études et recherches scientifiques au plan clinique, médico-économique et sociétal spécifiques à la pathologie des usagers des deux et trois roues motorisés ;
- **La Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale :** soutenir la recherche en santé environnement mais également à sensibiliser l'ensemble des acteurs à l'impact de l'environnement sur la santé, et à diffuser l'information à tous les personnels scientifiques, médicaux, paramédicaux et sociaux.

Pour plus d'information sur les fondations abritées vous pouvez consulter le rapport spécial des fondations individualisées.

Fonds Avenir Santé Numérique

Le Fonds Avenir Santé Numérique (FASN) a été installé début 2018 mais les partenaires qui le composent ont été sollicités durant l'année 2017. L'e-santé, (santé numérique), Big data, objets connectés, quantified self, télémédecine, téléconsultation, robotique, tous ces termes apparus récemment sont issus de l'application des technologies de l'information et de la communication aux activités en rapport avec la santé.
Avec le Fonds Avenir Santé Numérique, la Fondation de l'Avenir entend être acteur de cette révolution et rassemble pour la première fois des entités du monde mutualiste, de l'économie sociale et de l'industrie.

En 2017, ce Fonds a enregistré les adhésions de : Carac, Matmut, Solimut Mutuelle de France, Harmonie Mutuelle, la Mutuelle Générale, MGEN, Eovi Mcd, Pro Btp et Inter Mutuelle Assistance, ainsi que les Fondations Médéric Alzheimer et Pierre Fabre et la FNMF en qualité de partenaire référent.

FONDS AVENIR SANTÉ NUMÉRIQUE

Autant d'acteurs mobilisés autour de projets innovants, liant santé et numérique, en recherche médicale ou dans les pratiques de soins et d'accompagnement ainsi qu'en soutien à la première chaire universitaire dédiée à la santé numérique, dans une approche pluridisciplinaire.

Les produits partage : Avenir Partage ISR

La Fondation de l'Avenir a mis en place un mode de financement original au bénéfice de la recherche médicale : le fonds commun de placement « Avenir Partage ISR » (Investissement Socialement Responsable).
Il permet à ses souscripteurs, de rétrocéder annuellement, sous forme de dons, 2% de la valeur liquidative du fonds au profit de la Fondation.
Le souscripteur bénéficie alors d'un crédit d'impôt égal à 60% du don dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires.

Ce fonds éthique, initié par la Banque Française Mutualiste, et géré par OFI permet d'assurer l'optimisation des performances financières tout en garantissant la sélection d'un portefeuille de valeurs d'entreprises notées sur leur engagement en termes d'Investissement Socialement Responsable.

Ce fonds a reçu en 2009 le label Finansol et a été ouvert aux particuliers.
En 2017, les partenaires de la Fondation de l'Avenir inscrits au Fonds Avenir Partage ISR sont au nombre de 24 : Apivia Mutuelle, Apréva mutuelle, AFCM, BFM, CNG, Harmonie Fonction Publique, Mutac, MASFIP, Matmut, MCDEF, MDD, MGEN, MGEFI, MMJ, MNFCT, MNT, Mutame Normandie, Mutex, Mutuelle du Logement, MF du Doubs SSAM, MF Normandie SSAM, La Mutuelle Générale, Mutuelle du personnel du groupe RATP, Solimut Mutuelle de France

Montant des ressources en 2017 au titre d'Avenir Partage ISR : 304 749 €, montant en forte hausse par rapport à 2016 (+ 25%), notamment grâce à de nouvelles souscriptions dans le cadre du Fonds Avenir Santé Numérique.

3.4.2. Le Mécénat en nature :

Le prêt de fichiers

La stratégie de prospection de la Fondation repose exclusivement sur le prêt de fichiers. Les mutuelles cèdent gracieusement, de manière légale et conformément à la législation en vigueur sur la protection des données à caractère personnel, leurs fichiers adhérents permettant ainsi le recrutement de nouveaux donateurs.
Les partenaires de la Fondation de l'Avenir ayant prêté leur fichier en 2017 sont : MGEN, Harmonie Mutuelle, MGEFI, MCF, MGAS, FGRFP, Harmonie Fonction Publique et MNT.

Le mécénat de compétence

Le mécénat de compétence est défini comme un don en nature par la doctrine fiscale administrative.
Deux formes sont possibles : le prêt de main d'œuvre par lequel des salariés sont mis à disposition de la structure bénéficiaire, responsable du travail accompli ; la prestation de service permettant au mécène d'offrir la réalisation d'une tâche déterminée.
En 2017, la Fondation de l'Avenir, dans son activité propre, n'a pas bénéficié de cette forme de soutien. Deux de ses fondations abritées ont en revanche été bénéficiaires de ce dispositif (*Voir rapport spécial des Fondations Individualisées*).

La Fondation en chifffres

4.

La Fondation en chiffres

4.1. RAPPORT FINANCIER 2017

Emplois 2017 : 6 314 K€ (chiffres issus du CER)

- **Missions sociales : 71 % (4 505 K€)**
- **Frais de recherche de fonds : 22 % (1 404 K€)**
- **Frais de fonctionnement : 7 % (405 K€)**

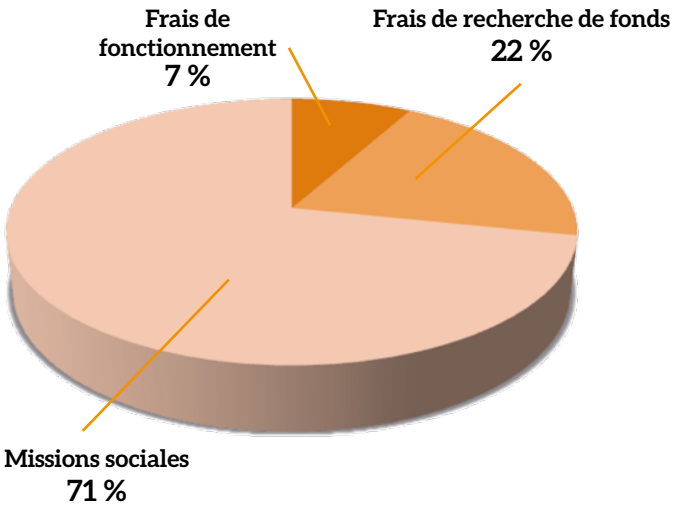

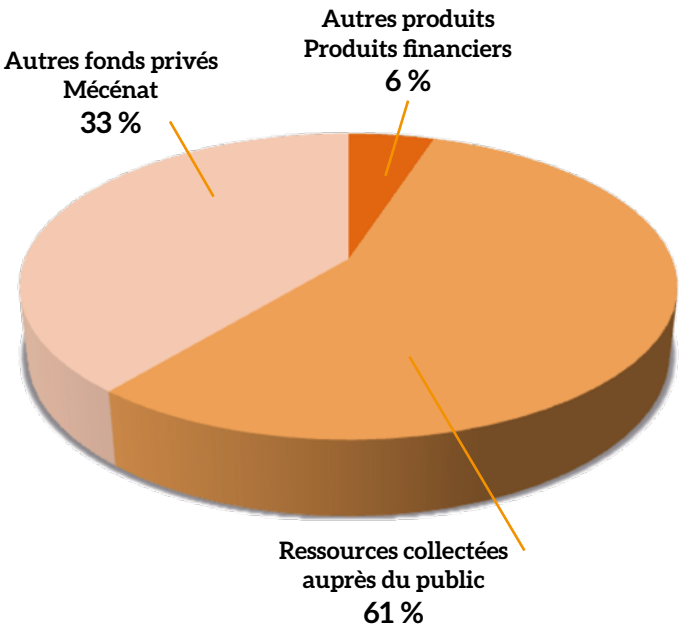

Ressources 2017 : 8 585 K€

- **Ressources collectées auprès du public** sont constituées de dons et de legs à **61 % (5 256 K€)**
- **Autres fonds privés - 33 % (2 816 K€)** correspondent à du mécénat (2 511 K€) et aux revenus du Fonds Avenir Partage ISR souscrit par les institutionnels de l'économie sociale et les particuliers (304 K€).
- **Autres produits – 6 % (513 K€)** enregistrent essentiellement les produits financiers (268K€) et autres produits d'exploitation.

Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public et consommées en 2017 : 3 636 K€

- **Missions sociales : 76 % (3 445 K€)**
- **Frais de recherche de fonds : 24 % (1 011 K€)**

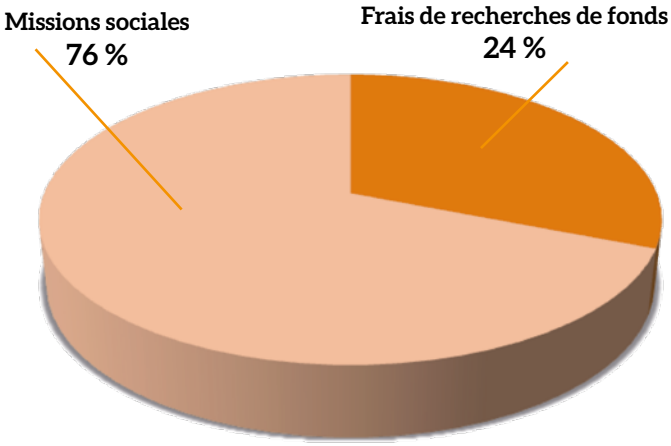

Une année de croissance importante de la ressource, dans un contexte de développement partenarial sous des formes multiples

Les produits (+32 %)

2017 a été marqué par l'évolution significative des ressources (+34 %), avec une exceptionnelle croissance des legs, donations et assurances vie (+204 %), du mécénat (+10,66 %), et des produits partage (+24 %). Ceci vient contraster avec le recul de la collecte des dons auprès des particuliers (-3,8%). Il est à noter que pour la première fois depuis sa création, les ressources issues des partenariats institutionnels de la Fondation (mécénat et produits partages) sont devenues sa première ressource.

Au-delà d'une trésorerie en croissance de 12 % à 20 764 K€, et dans le cadre d'un marché obligataire atone, avec un portefeuille de placements « prudent », le résultat financier s'élève à 267 K€ (-22% sur 2016).

2017 fût également l'année du premier exercice comptable de la Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale, et celle de la création de le Fondation Solimut Mutuelle de France. Ce sont donc dix fondations sous égide auxquelles il convient de rajouter le Fonds Avenir Santé Numérique.

Les charges (+5.7 %)

Les dispositifs de soutien demeurent à un niveau proche de 2016 à 1,157 K€, avec des retards de plus en plus importants sur la contractualisation de nombreuses conventions dus aux contraintes de plus en plus lourdes imposées par les établissements contractants. Ce chiffre est à rapprocher également des engagements à réaliser sur les ressources affectées et sur les fondations abritées (+18,1 %). On peut remarquer notamment des programmes portés par la Fondation Paul Bennetot dont la dynamique fût particulièrement prégnante en 2017.

Résultat

Le résultat 2017 de la Fondation de l'Avenir s'élève à 74 K€ (-296K€ en 2016). Il est à noter que l'impact des fondations abritées (qui en 2017 ont puisée dans leurs réserves), sur le résultat de la Fondation de l'Avenir est de – 338 K€ contre -164 K€ en 2016. S'agissant de la Fondation de l'Avenir dans son activité propre le résultat est de + 412 K€ à rapprocher du déficit de 131 K€ pour l'exercice 2016.

Le bilan de la Fondation de l'Avenir s'élève à 22 025 K€ en croissance de 15,7 % par rapport à 2016, avec des fonds propres qui se consolident à 11 585 K€ (+2 %), et la croissance des fonds dédiés de +43

%. 2017 aura également vu le remboursement (au montant investi initialement, 42 K€) de la participation de la Fondation de l'Avenir dans le cadre de la dissolution du GIP Ecole Montsouris dont les activités ont été reprises par l'Université Paris Est Créteil.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 de la Fondation de l'Avenir intègrent les comptes annuels des fondations sous égide, à savoir la Fondation Paul Bennetot, la Fondation Sandrine Castellotti, Eovi Mcd Fondation, la Fondation Mutac, la Fondation Visaudio, la Fondation BFM, la Fondation de La Mutuelle Générale, la Fondation Mutuelle des Motards, la Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale et la Fondation Solimut Mutuelle de France. Les fondations abritées, agréées par le conseil de surveillance de la Fondation de l'Avenir sont juridiquement rattachées à la Fondation de l'Avenir et gérées en son sein de manière individualisée.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement N° 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables, en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;
- Du règlement N°2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation, modifiant le règlement N°99-01.

Le Compte d'Emploi des Ressources répond aux exigences d'établissement et de présentation du règlement n°2008-12 du Comité de la Réglementation Comptable et répond ainsi aux recommandations du comité de la charte dont la Fondation de l'Avenir a vu renouveler son agrément triennal en 2016.

Comme les années précédentes, les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes ont été les suivantes :

- Indépendance des exercices ;
- Autonomie ;
- Principe de prudence ;
- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

Un changement de présentation des comptes des fondations abritées a été opéré au titre de l'exercice 2017, notamment :

- dans la présentation, au niveau du tableau de « situation budgétaire en emplois / ressources », des emplois des fondations, auparavant découpés en trois axes (axe 1 : Recherche médicale, axe 2 : Innovation dans la pratique de soins et d'accompagnement et axe 3 : Valorisation des projets et information scientifique). Celle-ci fait désormais apparaitre en emplois, « le soutien aux chercheurs » qui englobe les différentes modalités de soutien (programmes, projets, bourses, prix, études) et « le soutien à la recherche et à l'innovation » qui intègre les modalités de valorisation de la recherche (colloque, séminaires, publication, communication, pédagogie de l'information). Les colonnes n-1 ont été retraitées en conséquence.

Les dotations aux amortissements des fondations abritées font l'objet d'un transfert de charges auprès de la Fondation de l'Avenir, pour un montant global de 18 K€.

BILAN CUMULÉ AU 31 DÉCEMBRE 2017

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017				
ACTIF	**EXERCICE N**			**EXERCICE N-1**
	Valeur brute	**Amort & Prov**	**Montant net**	
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	150 863	66 747	84 116	82 879
Immobilisations corporelles	423 065	275 106	147 959	160 165
Immobilisations financières	993	0	993	42 762
TOTAL I	**574 921**	**341 853**	**233 068**	**285 806**
Actif circulant				
Avances et acomptes versés sur commandes	6 888		6 888	11 473
Autres créances	256 084		256 084	17 948
Produits à recevoir	720 557		720 557	175 031
Valeurs mobilières de placement	13 665 104	39 910	13 625 194	13 013 014
Disponibilités	3 681 501		7 139 249	5 498 299
Charges constatées d'avance	44 700		44 700	29 939
TOTAL II	**21 832 582**	**39 910**	**21 792 672**	**18 745 704**
TOTAL GENERAL	**22 407 503**	**381 763**	**22 025 740**	**19 031 510**

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017		
PASSIF	**EXERCICE N**	**EXERCICE N-1**
Fonds associatifs de la Fondation de l'Avenir	9 513 761	9 101 875
Autres Fonds propres	2 071 331	2 252 715
TOTAL I	**11 585 092**	**11 354 590**
Provisions pour risques et charges		
TOTAL II	**0**	**0**
Fonds dédiés et affectés		
TOTAL III	**7 094 076**	**4 957 618**
Dettes		
Dettes fournisseurs	530 838	675 421
Dettes fiscales et sociales	233 948	209 509
Autres dettes	2 103 660	1 834 372
TOTAL IV	**3 346 572**	**2 719 302**
TOTAL GENERAL	**22 025 740**	**19 031 510**

1) Informations complémentaires

Rémunération et remboursement de frais

***Conseil de surveillance**

Conformément à l'article 6 des statuts de la Fondation de l'Avenir, les membres du conseil de surveillance ne perçoivent aucune rémunération au titre de leurs fonctions et ont droit au remboursement des frais engagés.

***Directoire et cadres salariés**

Le montant global des rémunérations versées, indemnités et avantages en nature compris, aux cinq personnes les mieux rémunérées s'est élevé pour l'exercice 2017 à 414 K€ contre 417 K€ en 2016 (mention conformément au Tac du 19 juin 2014 du Comité de la Charte et aux articles 21 et suivants du BOI N° 208 du 18 décembre 2006).

Il est rappelé que les membres du directoire ont droit au remboursement des frais engagés, et dûment justifiés.

***Autres instances**

Il est rappelé que les membres des organes suivants ont droit au remboursement des frais engagés, et dûment justifiés, pour le compte de la Fondation de l'Avenir et des fondations abritées :

- Conseil scientifique ;
- Comité financier,
- Comité de contrôle interne,
- Comité de gestion des fondations abritées.
- Comité scientifique des fondations abritées

Effectif

L'effectif au 31.12.2017 est de 19 salariés.

Engagement Hors bilan donné en matière de retraite

Les obligations liées aux indemnités légales de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31.12.2017. Le calcul repose sur la méthode actuarielle. Celle-ci comprend l'ancienneté du personnel et la probabilité de présence dans l'entité à la date de départ à la retraite. Pour ce faire, les hypothèses suivantes ont été retenues : application du droit du travail (pas de convention collective), table réglementaire de table de mortalité, 1 % d'augmentation des salaires pour l'ensemble du personnel, taux de rotation faible, taux d'actualisation de 1.5 %, taux de charge moyen de 60 %, âge de départ à la retraite à 67 ans.

A la clôture de l'exercice, l'engagement ainsi calculé, correspondant aux obligations en matière de retraite s'élève à 13 K€.

Contributions volontaires en nature

La Fondation de l'Avenir a bénéficié de 5 667 € de mécénat de compétence d'Eovi Mcd mutuelle pour Eovi Mcd fondation (convention).

Convention réglementée

La Fondation de l'Avenir n'a conclu aucune convention réglementée mentionnée à l'article L612-5 du code du commerce.

4.2. COMPTE DE RESULTATS

COMPTE DE RESULTATS cumulé AU 31 DECEMBRE 2017		
	N	**N-1**
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes	150	125
Dons collectés	2 734 795	2 843 732
Mécénat et partenariats	2 511 250	2 269 566
Legs, donations et assurance vies	2 522 436	828 782
Produits Epargne solidaire	304 749	245 698
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges		
Autres produits d'exploitation	216 877	7 978
TOTAL I	**8 290 257**	**6 195 881**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats	555 234	633 369
Services extérieurs	458 433	553 859
dont locations immobilières et charges locatives	149 745	142 686
Autres Services Extérieurs	2 164 115	1 938 669
dont déplacements, missions et réceptions	82 603	94 492
dont frais postaux et de télécommunications	474 299	491 932
Impôts et Taxes	115 435	112 252
Salaires et traitements	1 047 729	986 147
Charges sociales	516 715	492 059
Dotations aux amortissements et provisions		
sur immobilisations	90 064	76 978
sur actif circulant		
pour risques et charges		
Prix, bourses et soutiens	1 157 540	1 201 221
Autres charges	189 575	6 960
TOTAL II	**6 294 840**	**6 001 514**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**1 995 417**	**194 367**
PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts et produits assimiliés	167 823	175 619
Reprise sur provisions	20 722	35 340
Produits sur cessions de vmp	119 550	133 871
TOTAL III	**308 095**	**344 830**

CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux provisions	39 910	
Charges nettes sur cessions de VMP	1 238	12 165
Autres charges financières	21	
TOTAL IV	**41 169**	**12 165**
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	**266 926**	**332 665**
RESULTAT COURANT (1+2)	**2 262 343**	**527 032**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 504	
TOTAL V	**8 504**	**0**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	88	347
TOTAL VI	**88**	**347**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**8 416**	**-347**
TOTAL DES PRODUITS	**8 606 856**	**6 540 711**
TOTAL DES CHARGES	**6 336 097**	**6 014 026**
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	1 275 664	2 128 125
Engagement à réaliser sur ressources affectées	2 875 810	2 433 570
Engagement à réaliser sur ressources affectées des fondations abritées	597 063	517 528
EXCEDENT ou DEFICIT	**73 550**	**-296 288**

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
bénévolat		
prestations en nature	5 667	7 037
dons en nature		
Charges		
mise à disposition gratuite de biens et services		
prestations	5 667	7 037
personnel bénévole		

4.3. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2017

CER 2017		
EMPLOIS	**Emplois de N**	**Affectation par emplois des ress auprès du public consom**
1. MISSIONS SOCIALES		
1.1 Réalisées en France		
Actions réalisées directement	4 505	sT1
Versement à d'autres organismes agissant en France		
1.2 Réalisées à l'étranger		
Actions réalisées directement		
Versement à d'autres organismes agissant en France		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 155	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	249	sT2
2.3 Chges liées à la rech. subv. et autres fonds publics		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	405	sT3
T3 = sT1 + sT2 + sT3 = 4 456		
I . TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	**6 314**	
II . DOTATIONS AUX PROVISIONS	40	
III. ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	3 473	
VI. EXCEDENT DE RESSOURCES SUR L'EXERCICE	73	
V. TOTAL GENERAL	**9 900**	
V. Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		T5
VI. Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à cpter de la 1ère appl. du rglt par les ressources collectées auprès du public		T5b
VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		**T6 = T3 + T5 + T5b = 4 384**

sources collectées mées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N	
	Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		T1	177
	1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC			
	1.1 Dons et legs collectés			
3 445	Dons manuels non affectés	2 734	T2	2 734
	Dons manuels affectés			
	Legs et autres libéralités non affectés	2 522		2 522
	Legs et autres libéralités affectés			
1 011	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0		
	2. AUTRES FONDS PRIVES	2 816		
0	**3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS**	0		
	4 - AUTRES PRODUITS	513		
	I . TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	**8 585**		
	II . REPRISE DES PROVISIONS	39		
	III. REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	1 276		
	IV. VARIATION DES FONDS AFFECTES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		T4	-902
	V. INSUFFISANCE DE RESSOURCES de L'EXERCICE			
	VI. TOTAL GENERAL	**9 900**	**T2 +T4**	**4 354**
0				
-72				
	VI. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		T6	4 384
	Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice	**T1+T2+T4-T6**		T7 = 147

Commentaire sur le Compte d'Emploi des Ressources

Mode d'établissement du compte emploi ressources

Le Compte d'Emploi des Ressources (CER) au 31 décembre 2017 a été établi conformément à la normalisation du Compte d'Emploi des Ressources des associations et des fondations issue de l'avis du CNC du 3 avril 2008 et à l'arrêté du règlement n° 2008-12 du 7 mai 2008, publié au Journal Officiel du 21 décembre 2008.
Il intègre les comptes des fondations abritées en présentation cumulée.
Le total des emplois du CER correspond au total des charges du compte du résultat ; le total des ressources du CER au total des produits du compte de résultat. Dans la colonne « affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées » est présentée l'affectation en emplois des produits issus de la générosité publique ayant fait l'objet d'une utilisation au cours de l'exercice, y compris les reports des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs et provenant de l'Appel à la Générosité Publique.

L'établissement du compte emploi des ressources tient compte de :

- Une réflexion sur les missions sociales de la Fondation de l'Avenir (quelle que soit leur source de financement : générosité publique – mécénats – complémentarités des fondations abritées).
- Et l'élaboration de règles d'affectation des frais aux trois rubriques des emplois : missions sociales – frais de recherche de fonds – fonctionnement.

L'affectation aux emplois des charges indirectes est effectuée selon des clés de répartition pondérées par la masse salariale en fonction de l'activité. La répartition existante au sein de la Fondation de l'Avenir depuis 2009 (validation par le Conseil d'Administration du 24 novembre 2009) est la suivante : 12 % frais de fonctionnement, 22 % frais de recherche de fonds et 66 % missions sociales.

Emplois

Missions sociales

Les missions sociales représentent 4 505 K€ en 2017, soit 71 % des emplois contre 4 282 K€ sur 2016. Elles sont financées pour 3 445 K€ en 2017 par des ressources provenant de la générosité du public soit à hauteur de 76 %.

Dans un souci de mise en cohérence, la Fondation de l'Avenir a souhaité réorganiser la répartition de ses missions sociales en les articulant autour trois axes :

- Soutien aux chercheurs (précédemment recherche médicale et innovations en pratiques de soins)
- Soutien à la recherche et l'innovation (précédemment valorisation des projets et information scientifique)
- Contribution à la recherche

- « Le soutien aux chercheurs » concerne le financement des chercheurs autour des thématiques de la recherche médicale et des pratiques de soins. Les modalités de soutien aux chercheurs se font via des programmes, des projets, des bourses, des prix ou des études. C'est ainsi que la Fondation accompagne des thématiques qui couvrent tous les champs d'application de la médecine : cancer, neurologie, maladies cardiovasculaires… mais aussi les pratiques de soin et d'accompagnement au bénéfice direct des patients.
- « Le soutien à la recherche et l'innovation» : la Fondation à une vocation pédagogique, vis-à-vis de ses partenaires, de ses donateurs et plus largement du grand public. Elle utilise tous les canaux de communication,

rencontres, évènements, supports web multi média et publications.

- « La contribution à la recherche » : c'est l'implication directe de la Fondation qui contribue par son action propre, avec ses équipes, à la recherche. Cet axe n'a pas été mis en œuvre en 2017.

Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds s'élèvent sur 2017 à 1 404 K€ (soit 22 % des emplois) contre 1 218 K€ sur 2016, et s'articulent essentiellement autour de deux postes :

1) Les frais d'appel à la générosité publique pour : 1 155 K€. Cela inclut les frais d'appel aux dons, comprenant les coûts de fabrication et d'expédition des messages à destination des prospects pour solliciter les dons, la gestion informatique, le traitement des dons reçus (reçus fiscaux, saisie). Ils sont financés à hauteur de 87 % par la générosité publique.
2) Les frais de recherche des autres fonds privées pour : 249 K€. Ces frais sont financés entièrement par les autres fonds privés.

Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement de 405 K€ représentent 6.4% des emplois et couvrent les frais généraux (personnels dédiés, les charges variables : honoraires et frais de missions, loyers répartis, frais des instances…). Ces frais sont financés par les produits nets financiers et les participations des mécènes, telles que définies dans les conventions de création des fondations abritées et des conventions de mécénat.

Ressources

Les ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées auprès du public sont constituées des dons et legs : 5 256 K€ sur 2017 contre 3 672 K€ en 2016 (+43 %). Elles représentent 61 % des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat (56 % en 2016). L'augmentation significative en 2017, concerne les legs et autres libéralités non affectés qui ont augmenté de 204 % par rapport 2016 pour atteindre 2 522 K€. Soit 29 % des ressources. Les dons auprès des particuliers connaissent eux un recul de 3,8 % sur l'exercice 2017. Montant total de 2 734 K€. Soit 32 % des ressources. Elles financent 76 % des missions sociales et 72 % des frais de recherche de fonds.

Autres fonds privés

Le poste autres fonds privés inclut mécénat et partenariat mais également les produits de partage pour un montant total de 2 815K€ sur 2017 (2 514K€ en 2016).

- Mécénat et partenariat : 2 511 K€ reçus en 2017 contre 2 270K€ en 2016, soit une augmentation de 10,66 % sur 2017.
- Produits partage : 304 K€ (+ 24 % sur 2016). L'essentiel de ces produits provient d'un fonds commun de placement Avenir Partage ISR. Les souscripteurs peuvent reverser chaque année 2 % maximum de la valeur liquidative du fonds à la Fondation de l'Avenir tout en bénéficiant d'un avantage fiscal. Au global, les autres fonds privés représentent en 2017, 33 % du total de l'exercice (38 % sur 2016).

Subventions et autres concours publics

La Fondation de l'Avenir ne bénéficie pas de fonds publics.

Autres produits

Ce poste (513 K€) est essentiellement composé de produits financiers (308 K€) et autres produits d'exploitation. Les produits financiers sont en baisse de 22 % par rapport à 2016. Le taux de rendement net comptable du portefeuille géré sous mandat avec un profil prudent (70 % d'obligations), par Ofi Asset Management, est de : 1,72 %. Ce poste représente 6 % du total des ressources de l'exercice 2017.

FONDATION DE L'AVENIR

255 rue de Vaugirard
75719 PARIS CEDEX 15

SIREN : 349 590 588
APE : 7219Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

JÉGARD

CABINET JÉGARD PARIS
EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

5, RUE DU HAVRE
75008 PARIS
TEL. : 01 45 31 53 37 – FAX. : 01 45 31 82 63
contact@jegard.com - www.jegard.com

Cabinet Jégard Paris
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

FONDATION DE L'AVENIR

255 rue de Vaugirard
75719 PARIS CEDEX 15

SIREN : 349 590 588
APE : 7219Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

Aux membres de la Fondation,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil de surveillance, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation de l'Avenir relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.
Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Cabinet Jégard Paris
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

4.4. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Observation
Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivant exposés dans l'annexe des comptes annuels concernant :

- L'évolution du périmètre des fondations abritées
- Le changement de présentation au titre des fondations abritées (Règles et méthodes comptables - Page 16)
- Les modalités de traitement des fonds dédiés et des fonds affectés (Note 1.3 - Page 18)

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Pour les produits, nous avons examiné l'exhaustivité des dons par rapport à la base de données ;
- Pour les fonds dédiés et les fonds affectés, nous avons contrôlé la cohérence des mouvements par rapport aux utilisations de ces fonds ;
- Pour les valeurs mobilières de placement, nous avons contrôlé leur réalité, exhaustivité et évaluation à la clôture.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note de l'annexe (pages 92 à 97), font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres du Conseil de surveillance

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés aux membres du Conseil de surveillance sur la situation financière et les comptes annuels.

Cabinet Jégard Paris
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 P...

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire le 4 avril 2018.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Cabinet Jégard Paris
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 23 avril 2018

Le Commissaire aux Comptes
CABINET JÉGARD PARIS
Représenté par,

Patrick LAGUEYRIE
Associé

Cabinet Jégard Paris
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

Notes

Notes

Graphisme : www.graphicsmile.com • Fabrication/Impression : Une Page / Crédit photos : Fotolia® / Fondation de l'Avenir 2016 / Sabrina Bertol / Philippe Couette

FONDATION DE L'AVENIR
Accélérateur de progrès médical

255, rue de Vaugirard
75719 Paris Cedex 15
Tél. : 01 40 43 23 80

www.fondationdelavenir.org